

JIM

Tous ensemble
pour améliorer la
vie des habitants

Page 5

**« Bonjour l'Hiver » :
encore plein de surprises !**



Infos Pratiques

Prochains conseils municipaux

jeudi **17 novembre** et lundi **12 décembre** :
18h30 Salle du Conseil

Les permanences des élus de la majorité ont lieu **tous les samedis de 11h à 12h** à l'Hôtel de Ville et les **mercredis matins, de 10h30 à midi** dans la salle Paulownia, 5 place du Jumelage dans le quartier du Perrier.

Les permanences des élus de l'opposition ont lieu le **1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h** à l'Hôtel de Ville (bureau de l'opposition - 2^e porte à droite - couloir proche de l'accueil général).

Hôtel de Ville 04 50 95 07 00 www.annemasse.fr

Ses heures d'ouverture :
lundi, mercredi & jeudi : **9h-12h/13h30-17h**,
mardi : **9h-12h /15h-18h**,
vendredi : **9h-17h sans interruption**,
samedi : **9h-12h**

- | | |
|---|------------------------------------|
| ■ Bibliothèques : | ■ Caisse d'allocations familiales |
| - Pierre Goy | 0820 25 74 10 |
| 04 50 95 89 09 | |
| - Jeunesse Perrier | ■ Mission locale |
| 04 50 37 74 12 | 04 50 95 20 50 |
| - Jeunesse Romagny | ■ Pôle Emploi 3949 |
| 04 50 38 97 04 | |
| - Bibliothèque des Sports | ■ Maison de la justice et du droit |
| Maison des Sports | 04 50 84 06 70 |
| 04 50 92 87 45 | ■ Médiateurs de nuit |
| ■ Conservatoire de musique d'Annemasse | 04 50 92 16 16 |
| 04 50 84 23 20 | ■ Déchetterie des Grands Bois |
| ■ École des Beaux-Arts du Genevois | 04 50 38 04 62 |
| 04 50 37 21 89 | ■ Police secours 17 |
| ■ Château Rouge (Billetterie) | ■ SAMU 15 |
| 04 50 43 24 24 | ■ Pompiers 18 |
| ■ Villa du Parc Centre d'art contemporain | ■ Police nationale |
| 04 50 38 84 61 | 04 50 95 44 50 |
| ■ Complexe Martin Luther King | ■ Police municipale |
| 04 50 87 12 83 | 04 50 87 04 80 |
| ■ MJC Centre | ■ Gendarmerie |
| 04 50 92 10 20 | 04 50 92 11 66 |
| ■ MJC Romagny | ■ Pharmacies de garde 3237 |
| 04 50 92 64 97 | ■ Hôpital Annemasse Ambilly |
| ■ MJC Sud | 04 50 87 47 47 |
| 04 50 37 74 10 | ■ Polyclinique de Savoie |
| ■ Maison des Sports | 0 826 304 100 |
| 04 50 84 59 10 | ■ Allo Enfance maltraitée |
| ■ Office municipal des sports | 119 * |
| 04 50 92 87 45 | ■ Accueil des sans-abri |
| ■ Annemasse Agglo | 115 * |
| 04 50 87 83 00 | ■ Centre antipoison |
| ■ Office de Tourisme | 04 72 11 69 11 |
| 04 50 95 07 10 | ■ SIDA/info-service |
| ■ Bus TAC | 0800 840 800 * |
| 0800 1000 74 | |
| 04 50 38 55 55 | |
| www.reseau-tac.fr | |

Journal d'Informations Municipales Novembre-Décembre 2011



JIM est une publication bimestrielle éditée par le service communication de la Ville d'Annemasse. Imprimé dans le souci du respect de la planète sur du papier écocertifié PEFC, c'est-à-dire issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.



Directeur de la publication : Christian Dupessey
Rédactrice en chef : Bénédicte Limon
benedicte.limon@mairie-annemasse.fr - 04 50 95 07 43
Mise en pages : Paprika Ancecy
Impression : imprimerie des Deux-Ponts
Photos : services municipaux (sauf mentions indiquées)
Dépôt Légal : novembre 2011 Tirage : 20 000 exemplaires

Annemasse express

Août
Septembre
Octobre
2011



1

1 - 25 au 28 août
Une délégation de la Ville s'est rendue à Torricella Peligna, petit village des Abruzzes dont une trentaine de familles annemassiennes est originaire. Christian Dupessey, accompagné de membres du Comité de Jumelage, a pu découvrir cette commune italienne culturellement très riche.

2 - 17 septembre

À l'occasion du 7^e Forum des sports, l'OMS (Office municipal des sports) a fêté ses 40 ans. Plusieurs événements sportifs se sont déroulés à la Maison des Sports : une exposition sur les clubs adhérents, l'inauguration de la bibliothèque sportive municipale, une soirée de gala avec dîner dansant.



2



3

3 - 20 septembre

La Ville en la personne de Bénédicte Guérinot, adjointe au maire en charge des Affaires Sociales, a honoré une nouvelle centenaire, Madame Séraphine Martin. Madame Martin a inauguré en mars 1959 le premier immeuble de Château-Rouge, qu'elle occupe toujours aujourd'hui. Son esprit alerte témoigne sans tarir de l'histoire du quartier et de ses transformations successives.



4

4 - 23 au 25 septembre

C'est dans la plus grande convivialité que les Annemassiens ont profité de la 9^e édition du festival PATAF, théâtre sans frontière. Ce rendez-vous de passionnés propose depuis 1994 tous les deux ans des spectacles de théâtre amateur de grande qualité.

5 - 24 et 25 septembre

640 oreilles ont apprécié « Tout conte fait ». Petits et grands sont venus nombreux pour cette 10^e édition organisée par la bibliothèque municipale et les 3 MJC. L'objectif de cet événement est de faire découvrir le conte à la manière des veillées d'autrefois en vivant des moments intergénérationnels d'échanges et de grande convivialité.



5



6

6 - 5 octobre

Le repas des aînés offert par la Ville aux personnes annemassiennes âgées de plus de 80 ans était organisé au Complexe Martin Luther King. Ce traditionnel rendez-vous s'est poursuivi autour d'un thé dansant plein de convivialité.



Pages 11 à 14

Dossier

■ Le cœur du Perrier métamorphosé

Page 4

Mutations

- Première pierre pour les logements du « Pré des Moutons »
- Un meilleur confort pour les piétons

Pages 5 à 9

La vie quotidienne

- Tous ensemble pour améliorer la vie des habitants
- La biodiversité au cœur des portes ouvertes du centre horticole
- Élections 2012 : certains bureaux de vote changent
- La Ville agit pour la Réussite éducative
- 10 ans d'amitié avec Boisbriand célébrés au Québec
- Jeux gonflables et week-end gratuit au centre nautique
- Devenez bénévole pour l'Épicerie sociale
- Communiquer pour informer et dialoguer

Page 10

Agenda 21

- Moins de sel sur les routes pour préserver la planète

Page 15

Jeunesse

- La Foulée annemassienne toujours dans la course
- 21^e manifestation d'Aquafitness

Pages 16 à 17

Culture

- « Les Terriens » le Cern pour matière première
- « Bonjour l'Hiver » plein de surprises
- Le retour du marché de Noël

Page 18

Agglomération

- Annemasse Agglo se lance dans le marketing territorial

Pages 19 à 21

Sorties

- L'agenda des sorties de novembre-décembre

Si vous habitez Annemasse et que vous ne recevez pas le JIM à votre domicile, faites-vous connaître auprès du Service communication au 04 50 95 07 00.

Contradictions

Nous sommes en permanence à l'écoute des Annemassiens : Conseils Consultatifs, Parlez-Nous Franchement, réunions de concertation sur divers grands projets... Vous nous interpellez aussi par courrier ou tout simplement à l'occasion d'une rencontre dans la rue. Vous avez raison et nous essayons de prendre en compte vos suggestions, vos protestations, vos remarques. Ce dialogue démocratique doit encore se renforcer. C'est notre volonté. Mais permettez-moi de vous dire que souvent l'avis des uns est contradictoire avec l'avis des autres. Quelques exemples :

Vous souhaitez **une ville animée et attractive** avec des manifestations, des terrasses de brasserie, du monde dans les rues... Nous aussi. Mais dans le même temps, beaucoup se plaignent des nuisances sonores, du non respect de la tranquillité nocturne, de la présence de groupes de personnes indésirables... Et ils n'ont pas tort...

Nous aménageons une **zone piétonne**. Et chacun s'en félicite, parce que les piétons, les familles peuvent s'approprier l'espace public sans danger. Mais cela ne va pas sans contraintes, notamment pour les riverains et les activités de services. Alors les demandes de dérogation, souvent justifiées, sont nombreuses et si nous y répondons favorablement... la zone n'est plus piétonne... Très majoritairement, les Annemassiens que nous rencontrons mettent en avant la priorité qui doit être donnée aux **modes doux de déplacement et aux transports en commun**. Nous aussi. Pour un avenir vivable et respirable, c'est une obligation. Mais cela s'accompagne obligatoirement de nouvelles règles d'occupation des rues avec la suppression de places de stationnement sur la voirie. Et alors là, nouvelles protestations, quelques fois des mêmes personnes, qui voient les conditions d'utilisation de leur voiture se modifier. C'est la même contradiction qui surgit quand nous proposons des cheminements piétonniers reliant **des espaces verts de respiration** et que l'on nous répond préférer, parce que c'est plus pratique, un espace de stationnement.

D'ailleurs, parlons des espaces verts. Tout le monde en réclame à juste titre et nous en avons fait une priorité d'aménagement de l'espace public. Mais très vite les contradictions surviennent

quand on parle de leur appropriation : il faut les fermer parce qu'ils sont recouverts de déjections canines, parce qu'ils sont « occupés » par des personnes que l'on ne voudrait pas voir là, parce que la nuit ils créent un sentiment d'insécurité... Et puis certains veulent même de l'herbe place de la Libération tout en y maintenant le marché alors qu'ils savent bien que les deux propositions sont incompatibles.

On pourrait comme cela poursuivre la liste des contradictions : la demande de « dos d'âne » pour ralentir les voitures mais cela génère du bruit ; il faut encourager le commerce de détail et de proximité mais on se précipite dans les centres commerciaux de périphérie ; la mixité sociale traduit la richesse de la diversité des habitants de notre ville mais modifie, au regret de certains, le type de fréquentation du centre-ville... Et puis on pourrait approfondir des contradictions plus fondamentales. Par exemple, la très forte demande de logements que chacun reconnaît et les critiques sur la densification de la Ville. Ou encore citer tous ceux qui souhaitent la campagne à la Ville mais veulent, et ils ont raison aussi, tous les services qu'une ville doit apporter à ses habitants...

Concilier le vivre ensemble et les aspirations individualistes n'est pas simple. **Le rôle des élus est de dépasser l'addition des intérêts particuliers pour définir l'intérêt général.** Cela impose de faire des choix qui ne peuvent satisfaire tout le monde. Nous les faisons à partir de valeurs partagées et de principes affirmés. Chaque décision doit pouvoir être expliquée, justifiée en toute transparence et équité. Mais nous voulons le faire avec vous... et ce n'est pas contradictoire. Avec vous nous voulons construire la Ville de demain, c'est-à-dire avoir une vision globale et partagée de notre avenir commun. Les choix faits au quotidien doivent prendre tout leur sens pour le vivre ensemble d'aujourd'hui, comme pour notre futur commun.

C'est à ce dialogue permanent que je vous appelle, véritable engagement citoyen.

Christian DUPESSEY
Maire d'Annemasse
Conseiller Régional

Le rond-point de l'Étoile embelli

Dans l'attente de l'arrivée du tramway en provenance de la frontière Suisse de Moëllensullaz, d'ici 4 ou 5 ans, aménagement qui reconfigurera complètement la place, la Ville a décidé de faire procéder à des petits travaux d'embellissement du rond-point de l'Étoile afin :

- de remplacer l'anneau de quilles en plastique blanches par des espaces verts,
- d'adapter le contournement aux normes pour personnes handicapées en surbaissant les passages piétons,
- de créer un cheminement vélo sécurisé entourant le giratoire.



Ces travaux ont coûté environ 20 000 € et se sont déroulés de juillet à septembre 2011. Une durée plutôt longue, car interrompue par des imprévus comme la présence d'une conduite de gaz à 30 cm sous la surface. Un plateau surélevé à l'entrée de la rue du Faucigny pourrait être réalisé vers la fin de l'année (sous réserve de l'accord du Conseil Général car il s'agit d'une route départementale) afin de diminuer les vitesses et sécuriser la traversée piétonne à cet endroit.

Poursuite de la rénovation du groupe scolaire La Fontaine

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du groupe scolaire La Fontaine, il a été nécessaire de séparer la partie maternelle de la partie élémentaire. Les travaux en maternelle ont débuté en fin d'année 2010 et sont actuellement terminés. Il est maintenant possible de poursuivre par les travaux en élémentaire.

Cette réhabilitation doit mettre aux normes d'accessibilité handicapée les deux bâtiments de l'école élémentaire avec la mise en place d'un ascenseur et la reprise des pentes dans la cour. Le CLAE va être agrandi et réaménagé tout comme la médecine scolaire. Les deux bâtiments seront rénovés et isolés, ceci afin d'améliorer le fonctionnement de l'école en général.

Ces travaux se dérouleront en site occupé. Ils vont donc être segmentés pour ne pas gêner le déroulement des années scolaires. Ils devraient commencer en janvier 2012 pour se finir en juin 2013.

Première pierre pour les logements du «Pré des Moutons»

Le renouvellement urbain du quartier du Perrier se poursuit avec la pose de la première pierre pour 53 nouveaux logements.



C'est par une belle fin d'après-midi, le 4 octobre dernier, que le maire, Christian Dupessey et les responsables de la Société Halpades et de Haute-Savoie Habitat ont, symboliquement, posé la première pierre des derniers programmes de reconstruction du projet de renouvellement urbain.

Ces nouveaux « bâtiments basse consommation », situés au lieu-dit « Pré des Moutons », le long de l'avenue Lucie Aubrac, compteront 53 logements dont :

- 22 logements pour la Société Halpades dans deux bâtiments « Résidences Van Gogh et Rodin », destinés à reloger les habitants de la « barre » des Gémeaux à Château Rouge.



- 31 logements pour Haute-Savoie Habitat, dans trois bâtiments, destinés à reloger les habitants de la « barre » J.B Charcot à Livron.



Un meilleur confort pour les piétons

Cet été, des travaux de flammage ont été entrepris pour supprimer la surface glissante des dalles pavant l'hyper-centre. Objectif : sécuriser les déplacements des piétons même par mauvais temps.

Posées depuis 1988, les dalles en calcaire, de couleur légèrement jaune doré, sur la place de l'Hôtel de Ville et dans les rues adjacentes, étaient devenues lisses avec le temps. Ainsi depuis plusieurs années, les piétons se plaignaient régulièrement, surtout par temps de pluie, de glisser et de chuter. Par conséquent, la Ville a recherché un moyen pour résoudre ce problème, sans pour autant changer toutes les dalles, ce qui coûterait cher alors qu'elles sont encore dans un état correct et que leur remplacement à court terme ne se justifie pas. Les services techniques municipaux ont donc fait appel à l'entreprise Equinoxe, qui a proposé un traitement thermique déjà pratiqué dans d'autres collectivités pour des problèmes similaires, procédé couramment appelé « flammage ».

Cela consiste à faire éclater le revêtement des dalles, grâce à un choc thermique, provoqué par une flamme à 3.000 degrés, rendant ainsi la nouvelle surface plus rugueuse. Les travaux se sont déroulés du 8 août au 16 septembre, pour un coût de près de 80 000 €.

3 000 m² ont ainsi été traités, sur la place de l'Hôtel de Ville, la rue du Commerce, la rue de la République et la rue Fernand David.

Un traitement anti-salissure a aussi été appliqué afin de faciliter le nettoyage quotidien effectué par les agents de la ville.

Les riverains auront pu constater au passage que les dalles ont légèrement blanchi. L'entreprise certifiée cependant que la couleur jaune dorée d'origine va réapparaître progressivement.

Tous ensemble pour améliorer la vie des habitants

La Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) est un dispositif destiné à mettre en œuvre une intervention adaptée pour améliorer la vie des habitants et l'image de l'habitat social. Sur Annemasse, la Gestion urbaine et sociale de proximité fait l'objet d'une convention qui a été signée fin octobre 2011.



Ce mode de gestion permet de mobiliser, autour de la Ville, l'ensemble des intervenants présents sur un quartier : les bailleurs, les syndicats, la Police, la Justice, l'Éducation, la Prévention.... et surtout les habitants. L'enjeu majeur de la « GUSP » est d'assurer la pérennité des travaux (investissements) pour répondre au développement durable et offrir une meilleure qualité de vie aux habitants. Sur Annemasse, la gestion urbaine et sociale de proximité fait l'objet d'une convention qui vient d'être signée fin octobre 2011. **La spécificité de cette convention réside dans le fait qu'elle a été élaborée avec des habitants du quartier du Perrier.** En effet, une cinquantaine de personnes a participé à trois réunions de préparation pour définir et prioriser les champs d'intervention de la convention et décider des actions à mettre en place dès cette année.

Améliorer les espaces extérieurs

Il s'agit de régler les problèmes juridiques de propriété des espaces, d'améliorer la propreté dans les espaces publics et privés, de réduire le volume des encombrants, et d'amé-

liorer la collecte des ordures ménagères. Concrètement, cette action a fait l'objet, avant l'été, d'une campagne de sensibilisation dans un des secteurs du Perrier.

Sur cette même thématique, des habitants ont participé, ce printemps, à l'opération « bâtons rouges » destinée à sensibiliser les propriétaires de chiens à l'utilisation de sacs et des canisettes.



Maintenir la présence humaine et la sécurité

La présence humaine répond aux besoins des habitants en matière de sécurité. Les bailleurs s'engagent à maintenir des agents de proximité et de clientèle, et à poursuivre la surveillance des garages souterrains. La Ville souhaite conserver le service des médiateurs de nuit, renforcer l'ilotage et la coordination entre les polices municipales et nationales. Elle crée par ailleurs un service « tranquillité publique » qui comprendra une équipe « d'ambassadeurs de la propreté ».

Équilibre social et qualité de service

Tous les intervenants du logement social s'engagent à veiller à « l'équilibre du peuplement », garant du bien vivre ensemble. Les bailleurs s'engagent à maintenir un service de qualité aux habitants (rapidité des interventions, vérification du nettoyage par exemple).

Gestion des chantiers et pérennisation des investissements

Dans ce cadre, la Ville et les maîtres d'ouvrage affichent leur volonté de réduire au maximum les nuisances provoquées par les travaux prévus dans le cadre du projet de renouvellement urbain. Les bailleurs, soutenus par la Ville, s'engagent à être vigilants en ce qui concerne les comportements des habitants dans les logements neufs.

En résumé, il s'agit d'unir tous les efforts pour faire du quartier du Perrier et des autres quartiers d'Annemasse des espaces conviviaux et agréables à vivre.

Et les acteurs essentiels, les habitants, participent activement à l'amélioration de leur cadre de vie.

Unis pour créer une mosaïque

La création de la mosaïque qui s'inspire du logo du projet de renouvellement urbain est une des actions menées dans le cadre de la gestion de proximité.



Les murs de soutien situés à l'angle des avenues Général de Gaulle et Léman, juste en face du lycée Jean Monnet, à l'entrée piétonne du secteur Gauguin étaient très dégradés, trop « gris » et, du coup, pas très engageants. Ce problème a été évoqué lors du diagnostic en marchant le 23 juin 2010, au cours duquel les élus présents se sont engagés auprès des habitants à rendre ce lieu plus convivial.

Une rencontre avec une artiste, Viviane Wolff, créatrice de mosaïques, et reconnue au niveau national, a fait avancer le projet : « et si on réalisait une fresque en mosaïque sur ces murets ? ».

La mosaïste a proposé de réaliser la frise du projet de renouvellement urbain en émaux/mosaïques et, surtout, elle a suggéré de faire travailler des enfants et des adultes au sein d'ateliers.

C'est ainsi qu'à partir du mois de mars dernier, des enfants et des adultes de la M.J.C Sud se sont retrouvés une fois par semaine pour fabriquer chacun une partie de la mosaïque qui est en ce moment assemblée sur place, comme un puzzle. Un beau projet, fait de rencontres et de découverte, et qui va embellir le quartier du Perrier. Vous pouvez déjà admirer sur place les premiers résultats !

La biodiversité au cœur des portes ouvertes du centre horticole



Les jardiniers du service Parcs et Jardins ont reçu un large public au centre horticole (rue du Brouaz) samedi 15 octobre, après l'accueil des scolaires et des personnes âgées la veille. La manifestation a également été l'occasion de récompenser les lauréats du concours du fleurissement 2011.

Palmarès concours fleurissement 2011

Catégorie	Classement
Chalet Savoyard	1 ^{er}
Pains et Gourmandises	Acteur économique
Café Gervais	Acteur économique
Hôtel Atalante	Acteur économique
Office Notarial Andrier,	
Barralier, Moyne-Picard	Acteur économique
Brasserie du Môle	Acteur économique
Josette BOTTAGISI	Balcon fleuri
Christine BELLISSARD	Balcon fleuri
Christiane LENORMAND	Balcon fleuri
Danielle ROBERT	Balcon fleuri
Jeannine SOUDAN	Balcon fleuri
Maurice PIGNAL	Maison avec potager
Alice GAILLET	Maison avec potager
Adelin BARBIER	Maison avec potager
Luigi CIPRIANO	Maison avec potager
Berthe DELESCHAUX	Maison avec jardin
Jean-Pierre TAILLEPIED	Maison avec jardin
Lucette GIRARDY	Maison avec jardin
Georgette GREVAZ	Maison avec jardin
Josiane GANDILLON	Maison avec jardin
Raymond JOLY	Maison avec jardin
Maurice DEGENEVE	Façade fleurie
Ginette FONTAINE	Façade fleurie
Martine MICHON	Façade fleurie
Foyer L'Eau Vive	Immeuble fleuri

Avec beaucoup d'entrain, les agents des Parcs et Jardins ont répondu aux nombreuses questions des visiteurs, notamment celles qui ont porté sur « l'hôtel à insectes » réalisé avec des matériaux de récupération par un jardinier municipal. Cette création originale, qui a suscité la curiosité de tous, sera installée prochainement au parc Montessuit. Le service des Parcs et Jardins a par ailleurs choisi de faire découvrir le partenariat qu'il tisse avec diverses associations afin de développer des actions en faveur de l'environnement : étude de la biodiversité sur l'aérodrome et le parc Montessuit, mise en place de la lutte biologique en Ville et en serres, création du verger et du rucher municipaux au parc de Valeury avec une dégustation du miel récolté à Annemasse. Le maire, assisté par de nombreux adjoints et conseillers municipaux, a remis les divers prix aux inscrits du concours du fleurissement 2011 qui, tous, ont été récompensés. Les participants à ce concours étaient au nombre de 66 (avec un renouvellement de 18% des inscrits). Lors de sa visite en juillet dernier, le jury a été sensible aux actions en faveur du développement durable que les citoyens-jardiniers ont intégré dans la gestion de leur jardin : récupération d'eau de pluie, introduction d'éléments « nature » en décoration, compostage, nichoirs, fleurs en pousse spontanée... Des actions pour mieux respecter la planète qui s'inscrivent dans la même démarche que celle menée depuis plusieurs années par le service des Parcs et Jardins lui-même. L'introduction d'une nouvelle catégorie « Prix du développement durable » s'imposait donc. Elle a été ajoutée à celles qui sont traditionnellement retenues.

Élections 2012 : certains bureaux de vote changent

Inscrivez-vous dès maintenant !

Attention

Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective au 1^{er} mars 2012, vous devez impérativement vous inscrire avant le 31 décembre 2011.

Afin de vous éviter des délais d'attente trop importants, la Ville vous invite **dès à présent** à anticiper vos démarches, soit par courrier adressé au service Réglementation générale - Vie Publique (PAD 3) - B.P. 530 - 74107 ANNEMASSE cedex, soit en vous présentant directement en mairie.

Dans les deux situations, nous vous remercions de joindre à votre demande les documents suivants :

- photocopie d'une pièce d'identité : CNI (recto/verso), passeport, etc.
- justificatif de domicile (facture d'électricité ou de téléphone, quittance de loyer, etc.) daté de moins de 3 à 4 mois.

Le 1^{er} mars 2012, les quelques 16 000 électeurs annemassiens français comme européens recevront une nouvelle carte électorale.

Dans le cadre de la refonte électorale de 2012 et au vu d'un nombre trop important d'électeurs par bureau de vote, le service de la Réglementation générale et Vie Publique de la Ville a procédé au redécoupage de la carte électorale afin de rééquilibrer les effectifs de l'ensemble de ces bureaux.

Voici les modifications qui en résultent :

- Un 16^e bureau dont le siège est situé au sein du gymnase du groupe scolaire Saint-Exupéry, rue Naly a été créé. Il recouvre un périmètre de rues initialement affectées aux bureaux n°3, 4 et 5.
- Le bureau n°3, précédemment situé dans l'immeuble le Tétris - Salle le Salève - 4 place de l'Hôtel de Ville, a été transféré, par souci d'une plus grande accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, dans le gymnase du groupe scolaire Saint-Exupéry, rue Naly.

- Il a été procédé au rattachement de tous les électeurs établis à l'étranger ou hors commune au sein du bureau n°1 situé à l'Hôtel de Ville.
- Pour équilibrer le nombre d'électeurs inscrits dans chaque bureau de vote et permettre le bon déroulement des opérations électorales, certaines rues ont été réattribuées à de nouveaux bureaux de vote dans les deux cantons de la Ville.

En conséquence, à réception de votre nouvelle carte, nous vous invitons à porter une attention particulière à l'indication de vos lieu et numéro de bureau de vote.

Week-end gratuit à la piscine : jeux et animations aquatiques !

Tous les enfants et leurs familles sont invités à venir s'amuser gratuitement autour d'animations aquatiques concoctées spécialement pour eux au centre nautique, lors de son dernier week-end avant fermeture, le samedi 26 et dimanche 27 novembre de 14h à 19h.



Pour le plaisir des enfants, des jeux et structures gonflables seront installés dans le grand bassin, accompagnés d'une ambiance musicale festive.

Afin d'assurer la sécurité de l'événement, l'ensemble des équipes de la piscine sera présente dont 7 maîtres nageurs. Les enfants de moins de 8 ans devront être accompagnés d'un adulte, et l'accès aux jeux gonflables sera réservé aux personnes sachant nager.

Cette manifestation, correspondant au

dernier week-end de fonctionnement de l'établissement, permettra aux usagers de bénéficier une dernière fois, des joies de la baignade avant la fermeture du centre nautique, après 40 ans de bons et loyaux services !

Le chantier de rénovation, mené conjointement par la Ville et Annemasse Agglo, devrait durer 24 mois avant l'ouverture du nouveau centre aquatique intercommunal. Le bassin extérieur sera alors couvert, permettant ainsi son utilisation toute l'année.

Le « valet de piscine » souvenir !

Lors de ce week-end gratuit, les usagers pourront venir récupérer un souvenir propre aux 40 ans de vie de l'équipement, le « valet de piscine ». Objet collector, vintage, ou simplement tendance... Chacun pourra en posséder un !

Les visiteurs pourront repartir s'ils le souhaitent avec le valet de piscine qui leur aura été confié pour ranger leurs affaires. À chacun ensuite de faire revivre cet objet comme bon lui semble : un simple souvenir racontant la vie du centre nautique d'Annemasse !

Devenez bénévole pour l'Épicerie sociale

Depuis 12 ans, la Ville vient en aide aux familles annemassiennes les plus démunies en leur vendant des produits alimentaires à moindre coût. L'Épicerie sociale recherche des bénévoles pour l'aider dans ses missions.

Depuis 1999, la Ville a mis en place un centre de distribution alimentaire auprès des familles en difficulté. En 2002, la structure fusionne avec le Groupement d'aide alimentaire aux familles (GAAF) et devient l'Épicerie sociale.

La commune et le C.C.A.S ont créé ainsi un lieu unique, de qualité, en développant l'éducatif et le social, auprès d'habitants en situation précaire.

L'Épicerie qui accueille aujourd'hui 80 familles par semaine en moyenne, est gérée par une conseillère en économie familiale (C.E.S.F) et fonctionne grâce à l'investissement d'une trentaine de bénévoles. Certains s'occupent de la distribution et la mise en rayon des produits, d'autres accompagnent les familles pendant leurs courses.

L'approvisionnement provient pour l'essentiel de la Banque Alimentaire et pour partie de l'achat de denrées dans des grandes surfaces. À chaque distribution un bénévole est chargé de l'accueil des personnes autour d'un café pour un moment convivial.

Depuis le 1^{er} octobre l'Épicerie, située au 7 rue du Petit Malbrande, ouvre ses portes les lundis, mardis et vendredis après-midi de 14 à 16h. L'inscription se fait après évaluation d'une assistante sociale ou d'une C.E.S.F du service social municipal.

Si vous souhaitez, vous aussi donner un peu de votre temps et rejoindre l'équipe des bénévoles, n'hésitez pas à contacter :

Frankie Petit au 04 50 92 35 97

ou Bernadette Meury au 04 50 95 82 66



La Ville agit pour la Réussite éducative

Le programme de Réussite éducative de la Ville créé en 2007, est issu du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS). Il vise à faciliter l'égalité des chances pour les enfants âgés de 2 à 18 ans présentant des difficultés.



Sur Annemasse sont concernés en priorité les quartiers du Perrier, de Livron et de Château Rouge, ainsi que les écoles primaires de Bois Livron, la Fontaine, les Hutins et le collège d'enseignement secondaire Michel Servet.

Le PRE intervient en complément des dispositifs classiques de droit commun. Il vise tout d'abord à repérer les difficultés d'un enfant ou adolescent (apprentissage du langage, décrochage scolaire, socialisation, maladies, difficultés éducatives...), grâce au réseau partenarial (écoles, médecin scolaire, psychologue scolaire, assistantes sociales...).

Dans un deuxième temps, le PRE propose des solutions (parcours) individuelles et des actions semi-collectives, selon les problématiques, qui permettent de traiter les difficultés propres de l'enfant et ainsi

d'améliorer sa vie personnelle, sociale, scolaire...

Les parents sont toujours associés aux actions proposées pour leurs enfants.

Deux personnes au sein de la commune assurent cette mission, la coordinatrice du PRE et la référente de parcours qui accompagne les familles et les jeunes dans chaque situation individuelle. Son financement est assuré par la Ville, la Région et l'État.

Voici quelques exemples d'actions :

- 1. Ateliers des parents :** lieu convivial d'échanges autour d'une thématique pour les parents d'élèves en école maternelle avec un professionnel de la petite enfance.
- 2. Coup de Pouce CLE (Club Lecture Écriture) :** soutien intensif à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture

en CP, quatre soirs par semaine de décembre à juin.

- 3. Dispositif d'intégration des moins de 3 ans :** scolarisation d'enfants de moins de 3 ans pour faciliter l'entrée en petite section.
- 4. Actions individuelles et prévention :** financement d'interventions de professionnels, selon des besoins définis, pour améliorer la vie personnelle et/ou scolaire de l'enfant (psychomotricité, ergothérapie, suivi psychologique...).
- 5. Accueil et découverte :** dispositif d'apprentissage de la langue française et d'accompagnement social pour les familles nouvellement arrivées en France.
- 6. Horizon 3° :** dispositif destinés aux élèves de 4° du collège Michel Servet, en voie de décrochage scolaire.

10 ans d'amitié avec Boisbriand célébrés au Québec

Retour en images sur les grands temps forts à l'occasion de la visite d'une délégation annemassienne au Québec du 22 au 25 septembre dernier.



Marlène Cordato (maire de Boisbriand), Christian Dupessey, Louis-Georges Dumais (président du Club philatélique de Boisbriand, dénommé Les Timbrés), et Bernard Rouly (président d'Alpes Léman Québec) découvrent et présentent le timbre édité spécialement en l'honneur du 10^e anniversaire du jumelage entre les deux villes.

Les deux associations entretiennent, elles, des liens depuis bientôt 25 ans...



Le riche programme concocté par nos « cousins » comportait bien évidemment la visite d'un certain nombre d'équipements de la Ville : Centre d'interprétation nature, Maison des Jeunes et aussi la bibliothèque municipale – qui présente d'ailleurs certaines similitudes avec celle d'Annemasse en matière de fond ou encore d'animations.

Au-delà des nombreux temps festifs et conviviaux, l'intérêt de la délégation annemassienne s'est porté sur le programme de recherche expérimental intitulé « CERVEAU » mettant en scène le « SALIX » une variété de saule à des fins d'isolants phoniques ou encore d'absorbants de polluants.

Un projet à multiples ramifications et des partenaires comme le jardin botanique de Montréal, et différents instituts de recherche en biologie végétale. Le projet se déploie à Boisbriand sur plus d'une quarantaine d'hectares. La Ville ambitionne aussi de devenir d'ici deux années totalement auto-suffisante en matière d'approvisionnements en végétaux.



Bien entendu, une halte sur la rue d'Annemasse s'imposait. Au-delà de l'aspect symbolique, ce fut surtout l'occasion de visualiser le devenir de tout un pan de ville en cours d'aménagement. Sur l'immense site laissé vacant par le départ de GM sont prévus : commerces, logements, salle de spectacle, hôtel...

À une demi-heure de Montréal, Boisbriand joue la carte de l'attractivité et de la qualité.



Communiquer pour informer et dialoguer

Danièle Berlier, conseillère municipale déléguée à la communication explicite les grands enjeux de la communication de la Ville.

Communiquer est le lien naturel et indispensable entre le politique, les services et les citoyens. La mission essentielle du service Communication de la Ville est « le faire-savoir ».

Comment appliquez-vous cette maxime ?

La collectivité dispose d'un certain nombre d'outils au service de la population. En effet, en tant qu'élus, nous nous devons d'informer le plus largement possible nos concitoyens sur les actions et projets de la Ville, au travers d'outils de communication ciblés mais aussi d'être à leur écoute.

L'outil de communication le plus connu des Annemassiens est le **JIM** (Journal d'informations municipales) qui a été amélioré dans sa présentation avec un format magazine et l'augmentation du nombre de pages. Par le biais de ses dossiers, il informe nos concitoyens sur les grands projets de la Ville et met en lumière tel ou tel service municipal ou certaines actions parfois méconnues. L'agenda et les pages cultures/vie associative reflètent les nombreuses initiatives du tissu associatif local. Par ailleurs, le **logo** de la Ville a été modernisé et une **charte graphique** a été créée.

En complément, les habitants sont informés régulièrement et en amont des travaux qui sont réalisés dans leur quartier par un **SIM** (Supplément d'informations municipales) distribué dans les boîtes aux lettres. L'information est également transmise sur les **panneaux lumineux**, par **voie d'affichage** et par des **communiqués de presse**. Lorsque le sujet est d'importance, des **conférences de presse** sont organisées de manière à ce que les médias puissent se faire le relais de l'information municipale et apporter leur analyse sur le sujet.

Le service Communication élabore des **plans de communications globaux** (kakémonos, panneaux informatifs, flyers...) pour des réalisations urbaines comme l'ANRU, la Place Libération... mais également la restructuration du centre nautique (en concertation avec l'Agglo) ou bien encore les marchés ou les Musical'été. Le service est également présent sur des **salons** (salon des Maires, salon des Transfrontaliers...).

En 2010, un **guide pratique** (qui n'existait pas jusqu'ici) et un **plan de la Ville** (édité auparavant par l'Office de Tourisme) ont été réalisés et distribués à tous les foyers annemassiens. C'est une des actions de l'agenda 21 visant à améliorer la qualité de l'information aux habitants et faciliter l'installation des nouvelles familles.

D'autres **plaquettes** informatives sont réalisées. Notamment les plaquettes du service des sports, de la restauration scolaire, du conservatoire, de la bibliothèque, etc. avec la mise en place progressive d'une **cohérence éditoriale** entre tous ces documents. Je n'oublie pas le volet communication interne avec notamment le **JIMI** (Journal d'informations municipales interne) et l'ensemble des **missions transversales** du service Communication à l'attention des autres services de la mairie.

Mais les missions et les activités de notre service Communication ne s'arrêtent pas là. La communication passe également par le **site internet**. La refonte complète de sa charte graphique et de son ergonomie s'avère indispensable ; nous y travaillons. A cet effet, un questionnaire a été publié sur le site de la Ville pour recueillir les avis et besoins des usagers et des internautes. La présence de la Ville sur les **réseaux sociaux** fait actuellement l'objet d'une réflexion.

Comment le service est-il organisé pour répondre à l'ensemble de ces missions ?

Le service Communication fait partie intégrante du pôle Rayonnement de la Ville. Sous l'autorité du maire, j'en suis l'élue responsable. Mon collègue Mathieu Bilavarn est plus particulièrement chargé de la partie communication électronique (site internet et réseaux sociaux).

Combien de salariés comprend-t-il ?

Le service Communication est composé de 4,5 agents dont la responsable du service. C'est un effectif tout à fait raisonnable pour une ville de plus de 30 000 habitants et qui se situe en deçà de la moyenne des effectifs des services communication des villes de même taille.



Danièle Berlier (à droite), lors d'une réunion Parlez-Nous Franchement.

Il faut se rendre compte de la diversité des tâches qui ne se voient pas et qui sont indispensables au bon fonctionnement du service. Sans détailler l'ensemble des fiches de poste, notons néanmoins que le service Communication est un service à part entière, doté d'un budget (135 633 € soit 0,35 % du budget de fonctionnement global de 2011) et comprenant entre autre la gestion du service de reprographie interne. C'est également le service qui gère l'ensemble de l'affichage public, l'animation du réseau des web-rédacteurs pour le site Internet... et évidemment les tâches administratives (courrier, devis, factures) inhérentes à tout service administratif. Nos agents travaillent souvent dans l'urgence et je voudrais ici les remercier pour leur investissement au quotidien.

Pouvez-vous nous parler du volet démocratie participative ?

C'est une orientation essentielle du service Communication. Les élus souhaitent vivement que la population participe à l'élaboration des projets communaux. Plusieurs dispositifs répondent à cet objectif : les **conseils consultatifs** qui permettent à des habitants volontaires - et élus par leurs pairs - de s'associer à la réflexion de la Ville sur les grands projets en cours d'élaboration et sur son développement à moyen et à long terme.

Les **visites de quartier** (Parlez-Nous Franchement et visites techniques) permettent aux élus et aux habitants des quartiers d'échanger sur le quotidien, les demandes de travaux, les problèmes de voisinage, et les **réunions publiques** qui sont des moments de concertation, en un mot l'exercice de la citoyenneté et du vivre ensemble.

En conclusion, que pourriez-vous ajouter ?

J'en reviens à mon propos initial - je considère que les citoyens ont le droit de savoir et que les élus ont l'obligation de faire savoir - mes collègues élus et moi-même sommes au service de la population pour informer, expliquer, montrer et dialoguer avec nos concitoyens pour mieux vivre ensemble.

Moins de sel sur les routes pour préserver notre environnement

Cette année encore, 100% des rues seront déneigées mécaniquement mais seulement 50%, les itinéraires principaux ou les rues en pente, seront salés si nécessaire.

C'est l'engagement n°60 du programme Agenda 21 de la Ville d'Annemasse : réduire le salage de l'espace public en hiver. C'est un choix que reprennent aujourd'hui de plus en plus de collectivités, sensibilisées aux effets néfastes du sel de déneigement : pollution des eaux et des sols, dégradation des végétaux, des revêtements de chaussées, des carrosseries de véhicules... Le tout avec une efficacité relative car l'intérêt du sel pour le déneigement est dépendant des températures.

Le Plan de viabilité hivernale annemassien a donc évolué pour répondre à ces préoccupations. Les agents municipaux sont mobilisés à partir de 4 heures du matin dès l'annonce d'épisodes neigeux. La totalité des voies et espaces publics sont déneigés mécaniquement (lame chasse-neige, pelles...), dans un ordre de priorité défini en fonction de plusieurs critères : pente, exposition, nature de voie, proximité de bâtiments publics à desservir...

Le sel reste utilisé en tant que de besoin sur l'ensemble des trottoirs et espaces piétonniers.

C'est uniquement sur les voies de circulation automobile que des restrictions sont apportées : rues en pente, itinéraires principaux de transit, de liaison inter-quartier ou lignes de bus restent susceptibles d'être salées en fonction des conditions météorologiques

annoncées. En revanche, pour le reste des rues, qui représente environ 50 % du linéaire de voirie annemassien, les fondants routiers ne sont plus utilisés. Ces rues peuvent donc rester blanches après passage de la lame de déneigement, tout en restant praticables en adaptant sa conduite.

Une carte des itinéraires salés ou non-salés est disponible en mairie ou sur le site internet de la Ville.

Il n'en reste pas moins que, pendant un épisode neigeux important ou immédiatement après, les axes de circulation automobile et piétonne sont nécessairement perturbés. Et ce malgré l'engagement des agents municipaux pour améliorer le plus rapidement possible les conditions de circulation : adapter son équipement et son comportement est indispensable pour négocier au mieux ces perturbations climatiques.



Automobiliste ou piéton, citoyen avant tout : je m'équipe et j'adapte mon comportement

Je vis en Haute-Savoie, un département de montagne. La neige, richesse touristique et économique, perturbe parfois ma vie quotidienne. Quelques hivers sans neige m'ont fait oublier qu'il est normal de circuler quelques jours par an, en voiture ou à pied, « sur du blanc ».

Je participe à l'effort collectif, en faisant preuve de bon sens :

- J'anticipe mes déplacements en tenant compte de temps de trajet rallongés,
- Je modère ma vitesse et j'anticipe les manœuvres,
- J'identifie et je privilégie les itinéraires dégagés prioritairement,
- J'équipe mon véhicule de pneus « hiver »,
- Je m'équipe de vêtements et de chaussures adaptés pour me déplacer à pied,
- Je déneige le trottoir devant mon domicile.

Une belle première année de production pour le rucher de la Ville !

Installées au printemps sur le nouveau « parc de Valeury », dans le quartier du Vernand, les cinq ruches de la Ville ont produit **75 kilos de miel** en deux récoltes, ce qui est une très belle performance. Le miel récolté est d'une très belle qualité, signe que les abeilles ont su trouver, dans ce secteur pourtant urbanisé, une riche variété de plantes adaptées à leur activité.

Le miel produit est dégusté dans le cadre de différentes actions : confection d'un dessert par la restauration collective (restauration scolaire et pour les personnes âgées), utilisation pour le goûter des CLAE, lot de récompense pour le prix du fleurissement (juste retour des choses si l'on songe que ce sont les fleurs des Annemassiens qui nourrissent les abeilles...), dégustation lors de manifestations organisées par la Ville...



DOSSIER



Eric Minchella,
maire adjoint en charge de
l'ANRU, évoque les grands
enjeux de la rénovation de la
place du Jumelage.

Le cœur du Perrier métamorphosé



Pourquoi rénover le secteur DESNOS, places du Jumelage et Jaurès ?

Le réaménagement de la place du Jumelage est inscrit dans le programme global de rénovation urbaine du quartier du Perrier. Ce programme démarré en 2009, se poursuit pendant cinq ans et représente un montant d'environ 50 millions d'euros de travaux, financé par de nombreux partenaires, dont l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (11 millions d'euros), la Région Rhône-Alpes (6 millions d'euros de travaux), la Ville et les bailleurs sociaux.

Le programme porte sur la construction de 204 logements en dehors du périmètre de la ZUS et sur la démolition de 148 logements sociaux. Il porte aussi sur la réfection des espaces publics dont le secteur Desnos qui est composé de la place du Jumelage, de la place Jean-Jaurès et d'espaces verts (prairies Sallaz et des Savoie).

La rénovation de ces places représente un enjeu essentiel. En effet, ces places sont situées au cœur du quartier du Perrier et sont le centre de vie de presque 8 000 habitants avec la présence de nombreux équipements publics et privés. Agées de plus de 35 ans, ces places sont aujourd'hui, en très mauvais état avec leurs pavés descellés et leur aspect gris minéral ; un lifting s'impose... Les travaux sont prévus en 2012 pour une durée d'environ 18 mois.

Quels sont les grands principes de cette rénovation ?

- La mise en place d'une rampe douce à 4 % pour remplacer les escaliers gradins actuels, créant ainsi un « mail urbain », lieu de détente et de promenade,
- La création d'une véritable place urbaine : la place Jean Jaurès, le long de l'avenue de Verdun, pour accueillir notamment la station du BHNS (Bus à haut niveau de service) et le marché hebdomadaire,
- L'installation d'une nouvelle façade en verre armé (double peau) pour l'Auditorium et la fermeture du passage traversant (la venelle) entre l'Auditorium et la MJC pour rejoindre l'espace social.

En quoi cette rénovation participe-t-elle à l'embellissement du quartier du Perrier et plus globalement de la Ville ?

Nous avons plusieurs grands projets de rénovation de places dans la Ville. La place du Jumelage est, à nos yeux, aussi importante que celle de la Libération, d'abord parce qu'il n'y a aucune différence entre les divers quartiers de la Ville, mais surtout parce que c'est le cœur du quar-

tier, le point de rencontre des habitants, avec la présence du centre commercial, et de nombreux services à la population comme la MJC Sud, Pôle Emploi, l'Auditorium, la bibliothèque... Il est donc essentiel de proposer un projet de très grande qualité, esthétique, fonctionnel, convivial. C'est pour cela que nous avons choisi un groupement d'architectes paysagistes réputé (« In Situ »), qui a déjà réalisé de très belles choses ailleurs, comme les quais du Rhône ou le parc de Gerland, à Lyon. On construit pour les 30 ou 40 ans qui viennent, il faut donc y mettre les moyens pour que cela reste agréable et fonctionnel le plus longtemps possible.

Comment les habitants du Perrier sont-ils associés à cette rénovation ?

Les habitants sont associés depuis le début de ce projet, y compris avec le conseil consultatif sud. Il est primordial pour nous que cet espace vive bien, que les habitants se l'approprient et qu'il soit lieu de rencontre, d'échange et de convivialité pour tous, et pas seulement pour certains. Une première réunion de concertation a eu lieu en 2009, réunion qui nous a permis de prendre en compte les attentes des habitants et de les traduire dans le projet choisi. Nous avons ensuite organisé une réunion de présentation du projet en janvier 2011, suivie d'ateliers de travail en avril au sujet de l'éclairage, du marché, des usages... C'est le sens même de la politique de la Ville : favoriser le dialogue entre les habitants et les usagers de la place de manière à répondre aux attentes du plus grand nombre. Nous avons une longue pratique de la concertation avec les habitants du quartier, ils sont souvent mobilisés pour venir échanger, en particulier sur les sujets de leur quotidien, ou pour les projets qui vont changer significativement l'aspect du quartier.

Combien coûtent les travaux ?

Le montant des travaux est évalué à 4,6 millions d'euros. Ce montant comprend la réfection des places du Jumelage et Jean Jaurès, des espaces verts limitrophes, l'intervention sur l'Auditorium et la MJC ainsi que les aménagements urbains liés à l'arrivée du BHNS (Bus à haut niveau de service).

Qui les financent ?

Les travaux font l'objet d'un programme de subventions important, à savoir 1,6 million d'euros par la Région Rhône-Alpes, 540 000 € de l'ANRU et 600 000 € du Feder (fonds européens). Le restant étant à la charge de la Ville.

LE PROJET

Un marché hebdomadaire (mercredi matin)

Une nouvelle place « Jean Jaurès » sera créée avec la suppression des « buttes » engazonnées devant la MJC et le pôle social - petite enfance. Les forains pourront s'installer avec leurs véhicules et bénéficieront de branchements électriques et d'un accès à l'eau. La cour de la MJC sera refaite ainsi que celle de la mini crèche. Le nouveau parvis permettra une extension du marché, notamment de sa partie alimentaire. La place du Jumelage en revanche sera réservée aux produits manufacturés et les étals seront sans véhicules.

Concernant la collecte des déchets du marché, un emplacement pour le stockage des bacs roulants destinés au tri des déchets du marché est prévu, adossé au centre commercial au niveau du parking à vélo. Les bacs seront stockés dans un local accessible uniquement par les commerçants les jours de marché et vidés immédiatement.



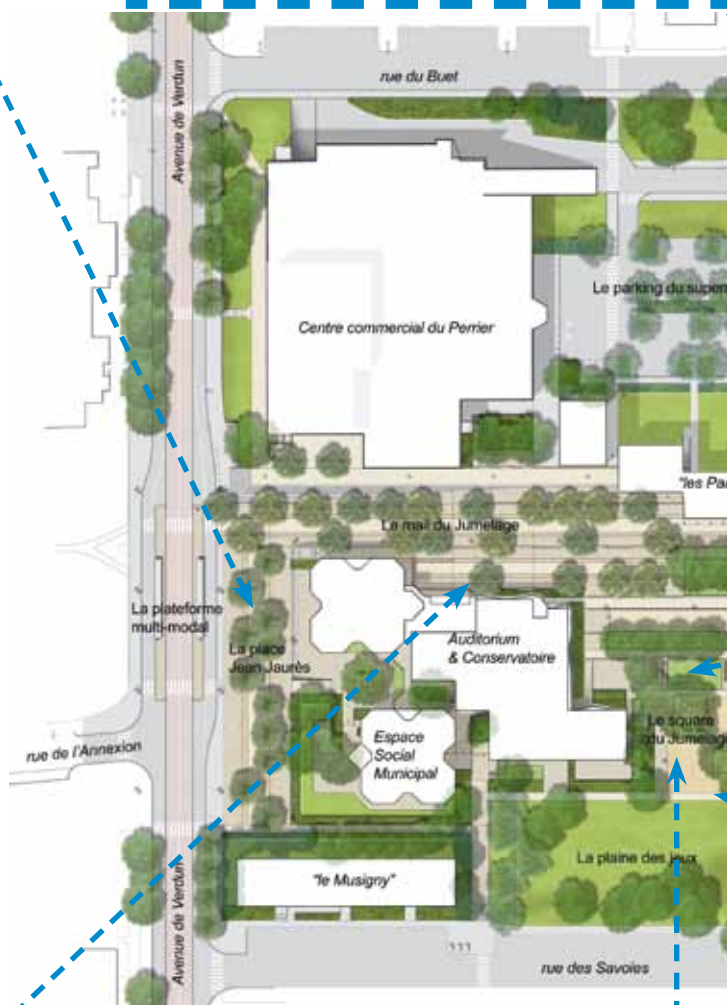
Une nouvelle façade pour l'Auditorium

Les escaliers seront supprimés pour créer une pente douce correspondante à la déclivité naturelle du terrain (identique à la rue du Buët). De ce fait, un emmarchement pour accéder au centre commercial, et un mur de soutènement avec escalier côté MJC seront réalisés. Ce mur de soutènement, se prolongera par un habillage de la façade de l'Auditorium en verre, permettant l'amélioration de l'accès de l'Auditorium en créant un nouveau hall. De plus, le passage allant de la petite enfance-conservatoire vers la place du Jumelage sera supprimé de manière à sécuriser cet espace. Le parvis devant l'Auditorium sera refait permettant d'offrir un lieu de spectacle extérieur.



Un lieu d'animation festive, la prairie Sallaz

Il est prévu d'améliorer la qualité de l'espace vert, « prairie Sallaz » située derrière le gymnase Robert Sallaz, en drainant le terrain, en créant des cheminements piétonniers, sécurisés et éclairés. Cette prairie, une fois aménagée avec des plantations et des bancs, accueillera les manifestations : fête de quartier, cinéma de plein air, concerts... L'espace restera un espace de jeux ouvert. La mise en place d'équipements de jeux (type cabane...) pourrait être envisagée dans un deuxième temps, après avoir fait le bilan des usages.



Des sols embellis

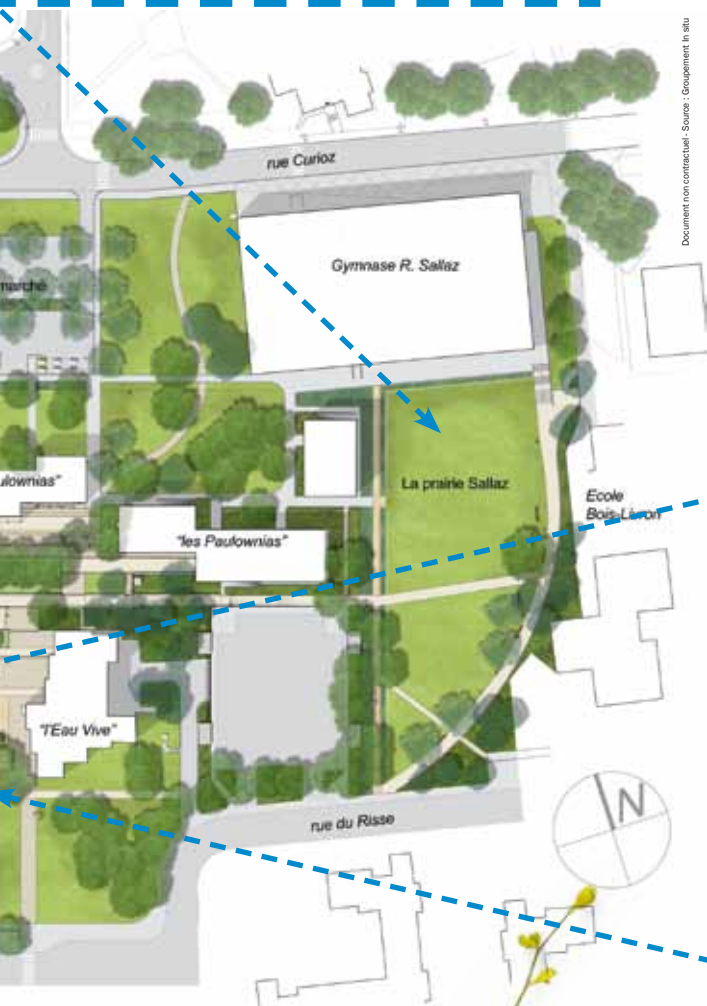
Les pavés seront supprimés et remplacés par une alternance de dalles en pierre et de béton désactivé rythmée par des banquettes. Avant la mise en place du nouveau revêtement, l'ensemble des réseaux sera refait à neuf, les travaux d'eaux (potable et pluviales) et d'assainissement sont financés par la Ville et l'Agglomération Annemassienne.



Des espaces verts protégés et des plantations en grand nombre

Les habitants ont fait le choix, lors des réunions de concertation, de privilégier le maintien des espaces verts qui participent à la qualité et à l'image du Perrier, un « quartier jardin ». Le secteur Desnos bénéficie de grands espaces verts, lieux de détente et de jeux. Des plantations agrémenteront le nouvel aménagement, le maximum d'arbres seront conservés, sauf ceux dont l'état nécessite un abattage. De nouveaux arbres seront plantés, surtout sur la partie basse des places du Jumelage et Jean Jaurès.

Le square du Jumelage devant le foyer de l'eau vive sera davantage mis en valeur, lui rendant son intimité et sa fonction.



Document non contractuel - Source : Groupement In situ

Une nouvelle aire de jeux pour les enfants

Concernant l'aire de jeux située sur la place, celle-ci est conservée. L'aire est aujourd'hui très utilisée, le manque de jeux est même quelque fois source de conflits. C'est pourquoi, elle sera réaménagée et agrandie dans l'esprit de celle installée dans le parc Montessuit au centre-ville.

Afin d'éviter les nuisances avec les riverains et les conflits d'usage, elle sera réservée aux petits (3-6 ans) et le soir, à partir d'une certaine heure, elle sera éteinte. Le lien entre l'aire de jeux, située sur la place et la prairie des Savoie sera renforcé. En effet, cette prairie étant à proximité immédiate de l'aire de jeux, les parents qui ont plusieurs enfants doivent pouvoir laisser leurs enfants jouer en toute sécurité.



Un éclairage public amélioré et embelli

L'éclairage public du secteur sera entièrement refait, offrant ainsi une nouvelle ambiance nocturne. **En fonction des zones, le type d'éclairage et l'intensité seront différents.** Sur les places du Jumelage et Jean Jaurès, des mâts de 5 m accompagnés de lanternes créeront une lumière diffuse, homogène et non éblouissante. Les grands espaces verts bénéficieront d'une lumière d'ensemble variant en couleur et permettant de mettre en valeur les buttes. Le square du Jumelage aura une lumière plus intimiste et les passages sous immeubles ainsi que les pignons des façades seront éclairés afin de renforcer le sentiment de sécurité. Les rues annexes feront aussi l'objet d'une réfection importante de l'éclairage public.

Plusieurs mesures seront prises en matière d'économies d'énergies : utilisation de LED, gestion différenciée entre hiver et été, graduation de l'intensité de l'éclairage et arrêt de l'éclairage « décoratif » (Auditorium notamment) à partir d'une certaine heure. Ces orientations permettent à la fois de diminuer la consommation énergétique et d'offrir une meilleure qualité d'éclairage.

La nouvelle façade de l'Auditorium

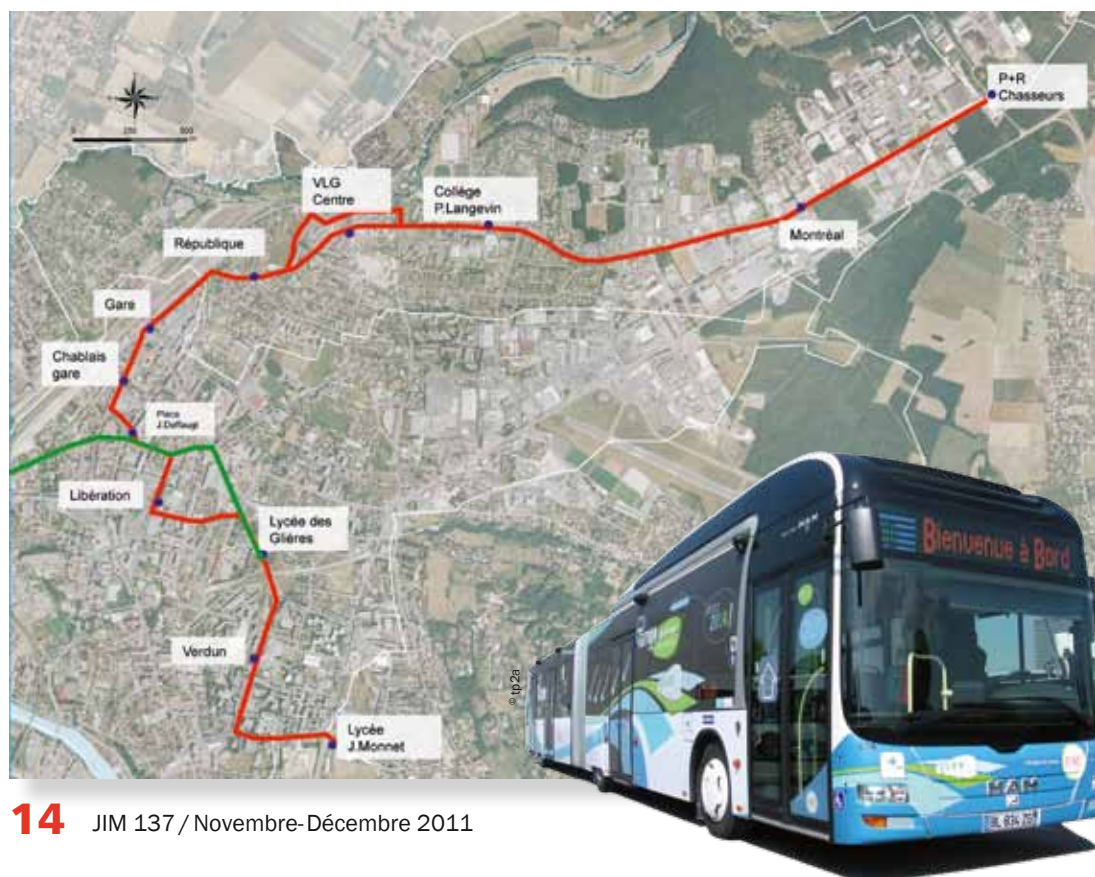
L'Auditorium, le Conservatoire et la MJC Sud sont des équipements rayonnant à l'échelle du bassin annemassien. Le projet prévoit la mise en lumière de la nouvelle façade de l'Auditorium et du mur de soutènement de la MJC afin de redynamiser son image et d'en faire la « deuxième lanterne contemporaine » du quartier après le gymnase Robert Sallaz. Cet éclairage sera dynamique et coloré. Il est également prévu un éclairage différent de

l'Auditorium les soirs de spectacle pour marquer par exemple, la présence d'un événement festif.

Un travail sur la communication et la signalétique est en cours dans le cadre d'une mission complémentaire au marché d'aménagement afin de faciliter le repérage sur l'espace public mais aussi pour mettre en avant les équipements publics et les commerces présents sur le secteur.



Le BHNS : Bus à Haut Niveau de Service



L'arrivée du BHNS au cœur du quartier du Perrier est un enjeu majeur pour la Ville d'Annemasse. Ce BHNS en site propre reliera le lycée Jean Monnet au Technosite Altéa situé à Juvigny, en passant par la place de la Libération au centre-ville et par la gare d'Annemasse. Il aura une fréquence, en heure de pointe, toutes les 10 minutes. Les travaux sont prévus jusqu'en 2014. Ce projet porté par Annemasse Agglo s'intègre parfaitement au projet d'aménagement urbain porté par la Ville. Il apportera un nouveau souffle au quartier en permettant la connexion urbaine du secteur du Perrier au centre-ville d'Annemasse.

La Foulée d'Annemasse toujours dans la course



Depuis plus de 20 ans le club sportif La Foulée d'Annemasse organise les « Foulées annemassiennes », qui contribuent chaque année à l'animation de la Ville au mois de novembre et sont très appréciées des Annemassiens. Zoom sur ce club dont la 21^e édition de cette manifestation sportive aura lieu le dimanche 20 novembre.

La Foulée d'Annemasse a été créée en 1987, à l'initiative de Marc Péoc'h soutenu par un groupe d'amis passionnés de course à pieds. Huit ans plus tard, l'école d'athlétisme est née et très vite de nouvelles disciplines se sont développées : le saut, le sprint/haies, les lancers, le hors stade, la course de montagne et le cross. Actuellement, le club présidé par David Deleschaux compte 300 licenciés, dont 130 jeunes ont moins de 18 ans. L'encadrement sportif est assuré par dix entraîneurs et trois éducateurs brevetés d'État. Dans le cadre d'une convention d'objectifs, la

Ville participe à 50% au financement du poste de l'un des éducateurs, Bruno Vuagnoux. Depuis 1990, le club organise les « Foulées annemassiennes ». À l'origine, il s'agissait du 10 km du Dauphiné, puis le circuit s'est déplacé vers la gare. Aujourd'hui, c'est à la Maison des Sports que les participants prennent le départ. Cette course est classante et permet d'obtenir une qualification au championnat de France. Cet événement a aussi une visée solidaire. En effet, 1 € est reversé par arrivant à une association d'aide aux enfants handicapés. Chaque année, plus de 1 000 athlètes franchissent la ligne d'arrivée.



© Jean Ouidjabaati

Des résultats excellents

Cross country :

- l'équipe junior homme 4^e des championnats de France,
- l'équipe sénior homme qualifiée aux championnats de France.

Piste : Edgar Gridello (catégorie junior) finaliste des championnats de France 5 000 m.

Hors stade : Aline Camboulive vice-championne de France de marathon.

Course de montagne : Edgar Gridello et Hugo Altmeyer sélectionnés en équipe de France pour participer aux championnats du monde en Albanie.

Guillaume Fontaine (catégorie sénior) médaille de bronze par équipe au championnat du monde.

Aquafitness : dernier rendez-vous !

Depuis 9 ans, la manifestation internationale d'Aquafitness rassemble de nombreux participants chaque année. À l'occasion de cette dernière édition en raison de la rénovation du centre nautique pendant 24 mois, un programme axé sur le divertissement sera proposé par les intervenants qui ont marqué le public lors des précédentes éditions.

C'est dans une ambiance festive, que les amateurs ou les professionnels d'aquafitness, sont attendus le **samedi 19 novembre au centre nautique**. De nombreuses masterclass présentant les dernières tendances de cette discipline seront proposées.

Une journée à ne pas manquer pour revisiter ce sport, découvrir de nouvelles combinaisons d'exercices et de nouvelles sources d'inspiration ou tout simplement enrichir sa pratique. Au programme notamment, une séance en grande profondeur et onze cours en petite profondeur : aqua yoga, aquatrekking (tapis roulant aquatique)... Animée par l'élite internationale des professeurs d'aquafitness australiens, hollandais, italiens, belges, portugais, espagnols, cette manifestation reste incontournable et ouverte à tous.



Les CM2 ont testé leur forme

En septembre dernier, toutes les classes de CM2 de la Ville ont participé au Diagnoform à la Maison des Sports. Ces tests permettent d'évaluer et de sensibiliser les élèves sur leur état de forme et de santé.

Le Diagnoform est un outil éducatif qui comprend cinq tests athlétiques : endurance, vitesse, coordination, souplesse et force. À l'issue de ces journées de tests, un bilan a été remis à chaque enfant comprenant ses résultats avec ses forces et ses faiblesses ainsi qu'un diplôme de participation.

Ce projet est porté par le service des sports de la Ville, en partenariat avec la ligue Rhône-Alpes d'athlétisme, l'éducateur santé de la Foulée d'Annemasse (Bruno Vuagnoux), l'Éducation Nationale, les directeurs des écoles et les enseignants des classes concernées.



EN SAVOIR PLUS :
04 50 92 08 40
www.annemasse.fr

Les Terriens : le Cern pour matière première

Depuis deux ans, Claire Rengade et son équipe sont en chantier de leur prochaine création, **Les Terriens**, texte né d'un vagabondage au CERN (Centre Européen de Recherche Nucléaire). À découvrir à Château Rouge les 15, 16 et 17 novembre.

Chnuilée par la parole, Claire Rengade propose une recherche singulière et passionnée, une forme très novatrice entre théâtre, poésie et reportage. Elle se trouve des alibis pour aller à la rencontre d'univers inconnus. Ses résidences sont à la fois une curiosité de première fois, une destination de voyage, les yeux sont neufs, les oreilles ne perdent rien, les paysages ne sont qu'éblouissement... elle se projette, elle apprend !

Après une enquête au CERN, Claire Rengade invente une « machine-à-regarder-comment-le-monde-est-fait ».

Sur fond d'accélérateur de particules, le résultat n'est pas un documentaire, c'est une fiction. Une boîte à expérimenter par le langage les choses impossibles : remonter le temps, arrêter le temps... Ce texte s'inspire de cette immersion et laisse entendre une langue non réaliste dont la musicalité a ins-

piré le compositeur Radoslaw Klukowski. « Comment ça appelle / non s'appelle / sa appelle / comment tu m'épelles »... jouant sur le rythme et les sonorités, le discours a une dimension musicale très sensible. Avec **Les Terriens** Claire Rengade poursuit sa quête d'un langage au flux impressionniste, foisonnant, jubilatoire, voire délirant, où le plaisir de dire le texte, tel une partition musicale, est toujours au cœur de la représentation.

Ce spectacle est actuellement en cours de gestation, de répétition. Claire écrit, Radek, le compositeur, écrit, tous les comédiens sont musiciens... et les musiciens comédiens.

Le dernier jour la porte s'ouvre et vous regardez si ça s'entend...

Le texte « **Les Terriens** » est publié aux éditions Espace 34, et sortira à l'occasion de la création à Château Rouge.



EN SAVOIR PLUS :

04 50 43 24 24

www.chateau-rouge.net

Les Terriens

Théâtre

**Texte et mise en scène
de Claire Rengade**

mardi 15 novembre à 19h30

mercredi 16 novembre à 20h30

jeudi 17 novembre à 20h30

Premier reflet du Festival du livre jeunesse 2012

Le Festival du livre jeunesse d'Annemasse organisé par la bibliothèque municipale aura pour thème en 2012 « **Miroir que lis-tu ?** ». À noter dans vos agendas : le Festival aura lieu du 6 au 9 juin dans le parc Montessuit.



Pour préparer le Festival, la bibliothèque propose des rendez-vous tout au long de l'année...

Sont ainsi à découvrir toute l'année dans les bibliothèques et les librairies partenaires, les « Prix Lire Élire », sept sélections pour tous les goûts et tous les âges (des premières lectures aux romans lycées en passant par les BD).

Et parce que les livres ouvrent au monde en général et à l'art en particulier et que lire c'est créer, la bibliothèque propose aussi de nombreux ateliers de créations, un concours d'affiches...

Le Festival du livre jeunesse est programmé du 6 au 9 juin 2012 dans le parc Montessuit. Ces trois jours de fête au cœur de la Ville, rassembleront des auteurs, des illustrateurs, des expositions, des livres, des libraires, des

éditeurs, des bibliothécaires, et bien sûr des lecteurs et autant de surprises.

Sont invités tous ceux, enfants comme adultes, curieux et enthousiastes qui s'intéressent à une littérature d'aujourd'hui, une littérature en marche qui interroge le lecteur petit ou grand sur son rapport au monde. Dans les classes, les centres de loisirs, les MJC, les crèches, l'hôpital et les bibliothèques, le conservatoire de musique et la maison de retraite, seront offertes des histoires qui touchent au cœur.

EN SAVOIR PLUS :

Consulter le blog:

<http://festivaldulivrejeunesse-over-blog.com/>



« Bonjour l'Hiver » : encore plein de surprises !

Du 9 au 24 décembre, « Bonjour l'Hiver », organisé par la Ville en collaboration avec le Théâtre de la Toupine, propose un festival des arts de la rue riche en surprises et animations gratuites pour tous. Une édition marquée aussi par le retour du marché de Noël.

Les spectacles déambulatoires sur le thème du « Bestiaire ou l'Arche de Noël » permettront à tous de profiter gratuitement du monde imaginaire, drôle et poétique du Festival des arts de la rue, du 17 au 23 décembre.

Avant goût des festivités, les compagnies de théâtre de rue viendront de toute l'Europe (Espagne, Pays-Bas, Allemagne, Italie, Belgique et France) avec des spectacles envoûtants et de drôles de « bestioles » pour enchanter la Ville. Une quinzaine de compagnies sera présente lors du festival pour de véritables instants de bonheur. **Nouveauté, elles déambuleront dans le centre-ville dès 10h du matin.** À ne surtout pas manquer, la compagnie « The Whalley Range All Stars » avec son animation insolite « Le cochon » sur la place de l'Hôtel de Ville. Le public sera invité à jeter un œil dans le ventre de l'animal où un spectacle amusant prendra place !

« Bonjour l'Hiver » vous invite aussi à faire la fête dans les rues de la Ville... avec le grand retour du marché de Noël du 9 au 24, et ses rues commerçantes animées.

La place de l'Hôtel de Ville sera également parsemée de jeux géants, où chaque enfant pourra s'amuser et découvrir des drôles de « bestioles » (jusqu'au 23). Le traditionnel Bal des enfants aura lieu le 14 décembre au Complexe Martin Luther King. À noter aussi dans vos agendas : l'arrivée spectaculaire du Père Noël le 23 décembre.

En direct sur France Bleu le 14 décembre

Partenaire de l'évènement, la radio France Bleu pays de Savoie sera en direct de Bonjour l'hiver mercredi 14 décembre de 14h à 19h avec les émissions « Cette année là » de 14h à 16h30 et « L'heure de la sortie » de 16h30 à 19h.



EN SAVOIR PLUS :

www.annemasse.fr

rubrique culture/Bonjour l'Hiver

et sur facebook :

Festival Bonjour l'Hiver - Annemasse



Le marché de Noël est de retour !

Du 9 au 24 décembre, le marché de Noël s'installe rue de la République dans le cadre de Bonjour l'Hiver.

Ce marché qui accueillait auparavant des commerçants sous un chapiteau situé place de l'Hôtel de Ville avait été provisoirement suspendu il y a 2 ans. C'est sous une autre forme que le marché de Noël 2011 renaît.

Il est apparu, au regard du succès rencontré par le festival de rues, qu'une synergie pouvait être trouvée entre les animations de Bonjour l'Hiver et l'activité commerciale.

Cette idée a séduit le service économie, notamment Corine VERDONNET, maire-adjoint en charge de l'économie et l'ensemble des partenaires du programme FISAC, dont on rappelle que la démarche s'inscrit pour la valorisation et le renforcement de l'attractivité économique des centres-villes.

En effet, un marché de Noël est un lieu convivial de rencontres donnant aux visi-

teurs l'occasion de se retrouver entre amis autour d'un verre de vin chaud dans un esprit de fête, de partage et d'échange. Mais il est aussi une occasion de promouvoir des activités artisanales et commerciales complémentaires à l'offre de chalandise présente au centre-ville. La multiplication de l'offre ne peut que générer une activité plus grande par l'ensemble des commerces permanents ou éphémères.

Ainsi, un petit village de chalets prendra place au cœur du centre-ville, rue de la République. Aujourd'hui, totalement piétonne, cette artère, lien naturel entre la place de l'Hôtel de Ville et la place de la Libération, prendra des allures féériques. Les lumières des guirlandes, les senteurs de cannelle révélés par le vin chaud se mêlant à celles des sapins et des marrons, les nombreuses animations à destination des grands et des petits rythmées par la

musique des rues feront de ce marché emprunt de tradition un passage incontournable pour les Annemassiens et les visiteurs. Chacun trouvera une bonne raison de rendre visite aux nombreux exposants, qu'il s'agisse d'assouvir une envie de crêpes ou de marrons ou de faire un cadeau pour Noël.

La décoration soignée aux couleurs de l'hiver, les illuminations, les sapins, les rues et places décorées et animées par des associations ou groupements de commerçants... habilleront Annemasse d'un véritable costume de fête.

Le marché de Noël ouvrira le vendredi 9 décembre et se clôturera le samedi 24 décembre au soir. Le public sera accueilli tous les jours de 10h à 19h.



INTERVIEW GABRIEL DOUBLET / PIERRE LAFAY

Marketing territorial : Annemasse Agglo se lance

OnlyLyon, Investis In Reims, Audacity Saint-Nazaire, Strasbourg The Eurooptimist... on ne compte plus les territoires qui, en France, se sont lancés dans une démarche de marketing territorial. La raison est simple. La compétition entre territoires se fait de plus en plus forte pour attirer des entreprises, des touristes, des emplois. Annemasse se lance dans la course. Gabriel Doublet, Vice-président d'Annemasse Agglo et Maire de Saint Cergues, et Pierre Lafay, PDG de l'Hôtel Baud et de Prosys, nous expliquent pourquoi.

Q u'est que le marketing territorial pour vous, aujourd'hui ?

Gabriel DOUBLET : Le marketing, c'est un mot qui renvoie plutôt à la sphère économique. C'est aussi un mot qui, sous certains aspects peut faire un peu peur, parce qu'il renvoie à la publicité, à des techniques agressives utilisées pour vendre un produit. Dans le marketing territorial, la différence, c'est qu'on accole au marketing le terme territorial pour concevoir un outil de promotion du territoire. C'est un marketing qui s'applique au territoire. Et un territoire c'est, bien sûr, l'institution qui le régit mais c'est surtout les personnes qui y habitent, travaillent et investissent.

Pierre LAFAY : Le marketing territorial, c'est un concept qui peut paraître un peu abstrait mais derrière lequel, il y a des choses très simples et concrètes. Pour moi, c'est une démarche pour définir ou reformater le « qui on est » pour, après, mieux le faire savoir. C'est aujourd'hui, une démarche indispensable pour le territoire.

Est-ce qu'il y a des enjeux qui nécessitent de lancer ce type de démarche, aujourd'hui, sur Annemasse Agglo ?

GD : Oui, il y en a au moins deux. Nous sommes sur un territoire qui vient de se constituer. Notre communauté d'agglomération est très récente, elle date de janvier 2008, et du fait de la jeunesse de notre territoire, de la façon dont il est perçu, vécu, ressenti, son identité est floue. Il faut que l'on en dessine les contours pour que, collectivement, nous puissions susciter l'adhésion des habitants et de ceux qui « consomment » ce territoire. Nous sommes aussi dans une région extrêmement dynamique en terme de grands projets

urbains, d'infrastructures de transport, d'équipements publics, de culture. Avec le CEVA, le tramway, le BHNS, la Cité de la solidarité internationale... l'Agglo change de visage. Le marketing territorial vient donner de la cohérence, du sens, à cette transformation et définit, tant pour nos habitants que pour les acteurs extérieurs, une nouvelle image plus séduisante et attractive.

PL : les développements que nous constatons chacun dans l'Agglo révèlent un grand décalage entre ce que nous sommes aujourd'hui et l'image du territoire que l'on véhicule collectivement. On a une image souvent négative ou pessimiste de l'agglomération, en complet décalage avec la réalité. Nous sommes nombreux à penser, notamment dans le monde économique ou touristique, qu'il est nécessaire de travailler sur ce décalage pour le résorber.

Quel va être le rôle des communes dans cette démarche et notamment quel va être le rôle de la Ville centre ?

GD : Pour comprendre ces enjeux, je crois que le modèle des poupées russes s'applique assez bien. Tout est imbriqué. Si on part de la base, l'identité des 12 communes qui forment Annemasse Agglo structurent l'ADN du territoire annemassien dans son ensemble. Pour porter une démarche de marketing territorial, l'agglomération est l'échelon le plus pertinent. Mais la démarche ne peut fonctionner qu'à la condition que les communes prennent part à ce processus et participent à la réflexion. Annemasse - en tant que ville centre - a un rôle évident à jouer, celui de locomotive ayant la capacité et la légitimité pour

entraîner tout le territoire. L'autre spécificité de la démarche, c'est qu'elle est partenariale, associant à la fois le public et le privé afin qu'ils se coordonnent et adoptent un discours commun. C'est indispensable si l'on veut que la démarche réussisse.

PL : cela me paraît évident que les sphères publiques et privées doivent être impliquées ensemble et puissent porter la démarche. La Ville centre a un rôle d'entraînement évident, mais toutes les communes environnantes aussi. Je prends un exemple : les entrées d'agglo qui contribuent à dessiner l'image de ce territoire tiennent une place déterminante. Le sentiment d'appartenance à un territoire commence à ses entrées. Les 12 communes de l'agglomération, par leurs qualités, participent à la définition d'une perception plus attractive du territoire et à la réussite de la démarche. Je pense que tout le monde est unanime pour dire qu'il faut avancer.

EN SAVOIR PLUS :
Retrouvez l'interview
dans son intégralité sur
annemasse-agglo.fr



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération

Expos Concerts Théâtre
rencontres Danse Cirque R
Photos Conférences Da
Théâtre Cirque In
sirs Photos Conféren
Jeune public Conféren
Cirque Rencontre Infos
rencontres sports Photos

Novembre Décembre

21^e FOULÉES ANNEMASSIENNES



DU 4 AU 19 NOVEMBRE

FÊTE COMMERCIALE D'AUTOMNE

Grand jeu concours : des passeports contenant des bulletins de participation journalière vous seront distribués dans les commerces. Les bulletins devront être soigneusement remplis (nom, prénom....) et glissés dans une urne à disposition dans chaque commerce participant. Plus d'informations : www.jaimeannemasse.fr

11 NOVEMBRE

L'ARMISTICE DE LA GUERRE 1914-1918

Commémoration
04 50 95 07 00

Mairie d'Annemasse

SINSEMILIA

20h30

Reggae
PT : 26 € / TR : 23 €
Château Rouge

12 NOVEMBRE

STAGE MIEUX ÊTRE / MIEUX VIVRE « AUTO-MASSAGE, TECHNIQUES DE DÉTENTE »

9h à 12h30
Animé par Isabelle Gorioux
MJC Centre

COLLECTE DE VÉLOS

9h à 15h

En partenariat avec les cyclotouristes annemassiens Voiron-Salève et Bourgeons, l'association « Repérages » collecte et remet en état des vélos, grâce à un atelier d'insertion. Ils sont ensuite expédiés en Afrique. Renseignements : 04 50 37 44 81 - 06 20 56 76 82

Maison des Sports
Accès rue Pasteur

15, 16 ET 17 NOVEMBRE

LES TERRIENS

19h30 le 15 nov.
20h30 le 16 nov.
20h30 le 17 nov.

Théâtre
PT : 18 € / TR : 14,50 € /
-20 ans : 10,50 €
Château Rouge

16 NOVEMBRE

DES VIES EN PRISON : UNE PLONGÉE SANS CONCESSIION DANS UN MONDE À PART

20h
UNIVERSITE POPULAIRE
Conférence-débat animée par Claudie Guimet Ecrivain-Aumônier des prisons
Complexe Martin Luther King

RENCONTRE AVEC LES FEMMES TOUAREGS DE LA REGION D'AGADEZ AU NORD NIGER

Conférence-débat illustrée par un montage de diapositives, vente d'artisanat des femmes touaregs. Exposition jusqu'au 20 novembre. Informations : MJC Sud : 04 50 37 74 10
MJC Sud Centre Social

17 NOVEMBRE

CONSEIL MUNICIPAL

18h30
Salle du Conseil - Mairie

RÉUNION D'INFORMATION SUR L'ALLAITEMENT

14h à 16h
Animée par Solidarilait
MJC Centre

18 NOVEMBRE

SPECTACLE « LA DENT DU LOUP »

20h
Soirée musicale autour du Québec
Spectacle tout public par Robert Amyot.
Entrée libre
Bibliothèque P. Goy

TÉLÉRAMA DUB FESTIVAL

20h30
Avec : TD+ | Prince Fatty feat. Horseman | Dub Addict Sound System | Dub Syndicate | O.B.F. + VJing
PT : 18 € / TR : 14,50 €
Château Rouge

JUSQU'AU 19 NOVEMBRE

EXPOSITION KAZ OSHIRO

14h à 18h30 du mardi au samedi
Villa du Parc
Centre d'Art Contemporain

19 NOVEMBRE

SYMFONIA PIESNI ZALOSNYCH

20h30
Danse
PT : 22 € / TR : 19 € / -20 ans : 13,50 €
Château Rouge

LES SAMEDIS DU YOGA BIEN ÊTRE

9h à 12h
Animés par Françoise Schaffter
MJC Centre

INAUGURATION A-MUSEE

À partir de 16h
Entrée libre
MJC Centre

19 NOVEMBRE

« ROMPRE LE SILENCE »

16h30
MJC Centre
Projection / débat avec l'Association Survie dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale.
Ciné Actuel

SOIRÉE GALA ÉLECTION MISS J'AIME ANNEMASSE

À partir 19h30
Informations : www.jaimeannemasse.fr
Complexe Martin Luther King

17 NOVEMBRE 2011 - 20 MAI 2012

L'A-MUSÉE DE LA MJC CENTRE FÊTE SES 10 ANS !

Pour fêter ses 10 ans, l'A-musée consacra sa sixième édition au temps. Pas celui qu'il fait, mais celui qui passe. Fantôme intouchable, invisible, abstrait, mais que l'on cherche pourtant à mesurer avec de plus en plus de précision. Car au fait, c'est quoi le temps ?

Avec « Il était temps », l'A-musée propose un programme culturel pour voyager dans le temps : exposition-jeu, philo pour les petits et les plus grands, histoire de l'art, ateliers, cycle de projection...
Du 17 novembre 2011 au 20 mai 2012 : prenez le temps de venir !

Tout public
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16h - 19h

mercredi : 10h - 12h
14h - 19h
samedi : 14h - 17h30

Entrée libre

Fermé les dimanches et jours fériés
Programme consultable sur le site de la MJC : www.amusee.mjc-annemasse.org
INAUGURATION

Le samedi 19 novembre pour un grand goûter à partir de 16h avec professeur BigBen, professeur Tolmachov et niCo, musiciens délirants jouant d'un instrument tout aussi fou : le Resonaboundi.
Pour en savoir plus : 04 50 92 10 20 ou par mail : amusee@mjc-annemasse.org



Expos Concerts Théâtre
Danse Cirque Rencor
Conférences Danse C
Cinéma Lois
renses Expos Expos
Théâtre Danse Jeune
Danse Cirque Rencor
rences sports Photos

Novembre Décembre



RE CONNAISSANCE



CROCUS & FRACAS

20 NOVEMBRE

21° FOULÉES ANNEMASSIENNES

Parcours : 2 boucles de 5 km

Départ 9h15

1 € est reversé par arrivant à une association d'aide aux enfants handicapés. Chaque année, plus de 1 000 athlètes franchissent la ligne d'arrivée.

FOULÉE ANNEMASSIENNE

06 68 62 19 81

04 50 36 82 29

bureau@lafoulee.net

22 NOVEMBRE

BERNARD LAVILLIERS

20h30

Chanson

PT : 43 € / TR : 40 €

Château Rouge

23 NOVEMBRE

L'ÉCO-CONSTRUCTION

17h30 à 19h30

Un rendez-vous pour tous pour s'informer et s'orienter sur les métiers liés à l'éco-construction. Créé à l'initiative des acteurs de l'Éducation, de la Formation et de l'Orientation, « Prospective Métiers » est le moyen de vous informer sur un secteur d'activité en croissance, offrant des opportunités d'emploi sur le territoire Genevois. Avec le soutien des Collectivités Locales (Annemasse Agglo et Ville d'Annemasse), Fondation du BTP, le CIO d'Annemasse et le CRTH. Soirée animée par des experts et professionnels du secteur (Cluster Eco-Energies) Fédération Française du Bâtiment 74, professionnels).

Entrée gratuite

Renseignements : CRTH

04 50 87 09 87

Complexe Martin Luther King

25 ET 26 NOVEMBRE

CONCOURS 2011

[RE]CONNAISSANCE

18h30 le 25 nov.

17h30 le 26 nov.

Danse - TU : 6 €

Château Rouge

25 NOVEMBRE

« LES FAGOR ET LES BRANDT »

20h30

MJC Centre

Projection / débat dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire avec « Et Faits Planète » et « Attac 74 Genevois ».

Ciné actuel

« CUISINE DU MONDE »

12h

Avec le groupe interculturel

12€ (hors boisson) sur inscription

MJC Sud Centre Social

26 ET 27 NOVEMBRE

WEEK-END GRATUIT À LA PISCINE

14h à 19h

Pour fêter la fermeture du centre nautique avant sa rénovation, jeux et animations aquatiques pour les enfants et leurs familles - Entrée gratuite Renseignements 04 50 92 08 40.

Centre Nautique

26 NOVEMBRE

ATELIER « PETITES MAINS »

10h à 12h

Animé par Amélie Chenault

Sur inscription

MJC Centre

FESTIPLUS

16h30

Spectacle musical Cie Roulbarak pour les 2/8 ans

MJC Centre

29 NOVEMBRE

ENFANTILLAGES

19h30

Concert jeune public à partir de 5 ans

PT : 11,50 € / TR : 9,50 € / - 20 ans : 7 €

ans : 7 €

Château Rouge

ATELIER NESTING

19h à 21h

Animé par WECF

MJC Centre

2 DÉCEMBRE

DAGOBA

20h30

Métal

PT : 15€ / TR : 11€



Château Rouge

2 DÉCEMBRE

EXPOSITION MULTIPLES & CO

14h à 18h30 du mardi au samedi Exposition thématique en collaboration avec la galerie de Multiples à Paris, la galerie Hard Hat de Genève et la revue Hors d'œuvre édité par Interface Dijon. La richesse du multiple tient au fait qu'il n'est, comme toute œuvre d'art contemporain, lié a priori à aucun médium en particulier. L'estampe, par exemple, n'est qu'un des résultats possibles de la reproductibilité de l'œuvre d'art. Tout aussi important, si le multiple est, par définition, lié à la reproductibilité et à la multiplicité, il n'est pas lié, la plupart du temps, à la reproduction. C'est pourquoi on peut parler aujourd'hui d'œuvres originales multiples.

Villa du Parc

Centre d'Art Contemporain

3 DÉCEMBRE

STAGE MIEUX ÊTRE / MIEUX VIVRE

« MASSAGE DES PIEDS ET DES MAINS »

9h à 12h30

Animé par Isabelle Gorioux

MJC Centre

LES TIT'NASSELS

20h30

Chanson malicieuse / chanson zygomatique

PT : 12€ / TR : 10€

Château Rouge

4 DÉCEMBRE

SOIRÉE QUÉBÉCOISE

20h30

Avec le groupe « Bon débarras » organisée par l'association France Québec

MJC Centre

7 ET 14 DÉCEMBRE

CROCUS & FRACAS

14h30

Théâtre

PT : 11,50 € / TR : 9,50 € / - 20 ans : 7 €

DU 9 AU 24 DÉCEMBRE

« BONJOUR L'HIVER »

Marché de Noël :

Du 9 au 24 décembre : de 10h à 19h.

Rues commerçantes animées.

04 50 95 07 56 Service Economie

Du 9 au 23 décembre : jeux et animations place de l'Hôtel de Ville

Mercredi 14 décembre : bal des enfants au Complexe MLK

Du 17 au 23 décembre : Festival des arts de la rue en hiver, de 10h à 18h.

Vendredi 23 décembre : Arrivée spectaculaire du Père Noël

Mairie d'Annemasse

04 50 87 12 83 Service Evènementiel





SANSEVERINO



DÉSIRS



CONCERT DE NOËL



L'ÉCOLE DES FEMMES

Château Rouge

7 DÉCEMBRE

DE BRAHMS À PIAZZOLLA

Musique à l'Auditorium

19h30

PT : 11,50 € / TR : 9,50 € / -20

ans : 7 €

Château Rouge

8 DÉCEMBRE

RÉUNION D'INFORMATION SUR L'ALLAITEMENT

9h45 à 12h

Animée par Leche League

MJC Centre

SANSEVERINO

20h30

Chanson Swing

PT : 22 € / TR : 19 € / -20 ans : 13,50 €

Château Rouge

10 DÉCEMBRE

DÉSIRS

20h30

Danse

PT : 22 € / TR : 19 € / -20 ans : 13,50 €

Château Rouge

ATELIER « PETITES MAINS »

10h à 12h

Animé par Amélie Chenault

Sur inscriptions

MJC Centre

LES SAMEDIS

DU YOGA BIEN ÊTRE

9h à 12h

Animés par Françoise Schaffter

MJC Centre

ANALYSE DE FILM « LA VAGUE »

De Dennis Gansel

De 16h30 à 20h30

Animée par Abderrahmane Bekiekh

Ciné Actuel

11 DÉCEMBRE

CONCERT DE NOËL

17h

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Eglise St-Joseph

12 DÉCEMBRE

CONSEIL MUNICIPAL

18h30

Salle de Conseil - Mairie

13 DÉCEMBRE

ATELIER FABRICATION DE COSMÉTIQUES

20h à 21h

Animé par Racines et partage

MJC Centre

13, 14 ET 16 DÉCEMBRE

L'ÉCOLE DES FEMMES

19h30 le mardi 13

20h30 le mercredi 14

19h30 le vendredi 16

Théâtre

PT 22 € / TR 19 € / -20 ans : 10 €

Château Rouge

17 DÉCEMBRE

ATELIER PORTAGE EN ÉCHARPE

10h à 12h

Animé par l'association

« Porter son enfant »

MJC Centre

20 DÉCEMBRE

ATELIERS BRICOLAGE AROUND DE NOËL

BIBLIOTHÈQUE P. GOY

10h à 12h Bibliothèque de Romagny

14h à 16h Bibliothèque P. Goy

Animés par Laëtitia Libero de Creatiane : pour tout âge

Renseignements 04 50 95 89 09

21 DÉCEMBRE

SPECTACLE « UN NOËL DÉLICIEUSEMENT DRÔLE »

BIBLIOTHÈQUE P. GOY

16h

Par le théâtre Mini-Lune

Dès 2 ans sur inscription -

Renseignements 04 50 95 89 09

Auditorium

Bibliothèque municipale

Pierre Goy

4 place du Clos Fleury

74100 ANNEMASSE

04 50 95 89 09

bibasse@mairie-annemasse.fr

Château Rouge

1 route de Bonneville

74100 ANNEMASSE

04 50 43 24 24

www.chateau-rouge.net

Conservatoire de musique

7 rue des Savoie 74100 ANNEMASSE

04 50 84 23 20

conservatoire@mairie-annemasse.fr

Maison des Sports

30 rue Pasteur 74100 ANNEMASSE

04 50 84 59 10

service.sports@mairie-annemasse.fr

MJC Centre et Ciné Actuel

3 rue du 8 mai

74100 ANNEMASSE

04 50 92 10 20

www.mjc-annemasse.org

MJC Romagny

Place Jean Monnet

74100 ANNEMASSE

04 50 92 64 97

info@mjc-romagny.org

MJC Sud centre social

2 place Jean Jaurès

B.P. 265

74106 ANNEMASSE CEDEX

04 50 37 74 10

mjcsud.annemasse@wanadoo.fr

Université populaire

Maison des Associations

Rue du Dr Baud

Boite 31

74100 ANNEMASSE

09 62 03 95 32

06 30 35 39 63

Villa du Parc

Centre d'art contemporain

12 rue de Genève

74100 ANNEMASSE

04 50 38 84 61

www.villaduparc.com

AUDITIONS & CONCERTS DU CONSERVATOIRE

Pour avoir les dates des auditions, consulter le site :

www.mairie-annemasse.fr

Rubrique : Culture / Conservatoire de Musique/Auditions et concerts

21 DÉCEMBRE

LA RUMEUR

20h

UNIVERSITE POPULAIRE

Atelier animé par Jocelyne Decompoix. On propage souvent des informations qui se révèlent être sans fondement. Ne devrait-on communiquer que ce dont on est absolument certain ? Quel enjeu y a-t-il à rechercher une éthique de la parole ?

Complexe Martin Luther King

JANVIER 2012

11 JANVIER

LECTURES ECLAIRS

BIBLIOTHÈQUE P. GOY

11h15

30 minutes pour découvrir des coups de cœur et écouter des histoires, à partir de 3 ans
Entrée libre

Bibliothèque du Perrier

17 JANVIER

VŒUX DU MAIRE AUX INSTITUTIONS

Mairie d'Annemasse

Salle Polyvalente - 04 50 95 07 00

Complexe Martin Luther King

PT : Plein Tarif / TR : Tarif Réduit

« Annemasse ensemble »

Redonner goût et confiance dans le politique

Les primaires citoyennes organisées par le Parti Socialiste ont remporté un succès indéniable. Annemasse n'a pas failli à la règle avec une fréquentation moyenne équivalente à celle du national.

Car au-delà du choix d'un des candidats à la présidentielle, cet engouement populaire témoigne d'une forte demande de politique de la part de nos concitoyens. Ce besoin de s'exprimer et de s'impliquer dans la vie de la cité, nous le mesurons régulièrement lors de nos différents rendez-vous avec la population.

Tout au long de l'année, les Annemassiens ont la possibilité de s'exprimer :

- **au sein des conseils consultatifs** où des citoyens élus par leurs pairs, sont consultés sur les projets qui dessinent la Ville d'aujourd'hui comme celle de demain,
- **dans les réunions « diagnostic en marchant » et P.N.F. (Parlez-Nous Franchement)** où habitants et élus parcourent un quartier et échangent à propos du quotidien comme des grands travaux de ce quartier,

- **à l'occasion de réunions de présentation et de concertation** à l'image par exemple de celle qui fût organisée place du Jumelage pour présenter les projets de réaménagement prévu dans le cadre du dispositif de rénovation urbaine,
- **à l'occasion des consultations et des enquêtes publiques,**
- **lors des réunions organisées par la Ville ;** citons la toute récente conférence sur le futur éco-quartier où les élus avaient volontairement choisi de démarrer la concertation avant même qu'il y ait de plan ou d'esquisse ; le souhait étant bien d'associer la population le plus en amont possible de ce projet d'avenir,
- **lors de l'évaluation citoyenne et participative des actions de l'Agenda 21** qui s'est effectuée avec des habitants (issus des conseils consultatifs).

Pour certains, tout ceci ne serait que de la communication et ne servirait qu'à instrumentaliser les habitants à des fins électoralistes. Chacun sa vision des choses. De notre côté, nous respectons votre indépendance et continuerons de vous associer - tous - car il est question ici du rapport des citoyens à la politique et pas de l'allégeance ou non à nos projets. Pour nous, c'est véritablement une culture nouvelle de la

relation aux habitants qui est en construction ; qui ajoute à la légitimité de la démocratie électorale une importante part de démocratie participative.

Nous accompagnons ce changement de rapport entre la société civile et les élus - signe de l'intérêt des citoyens pour la vie de leur cité.

Au-delà des instances existantes citées ci-dessus, nous souhaitons aller encore plus loin car « vivre aujourd'hui, c'est construire demain » comme l'indiquait déjà un des slogans de notre campagne.

Pour ce faire, nous pensons souhaitable de lancer dès le début de l'année 2012 une large réflexion sur l'avenir d'Annemasse. Il s'agira de partager nos visions de notre ville de demain en intégrant les effets des projets en cours mais également de poser les bases de la réflexion sur le vivre ensemble de demain.

CONTACT : Liste « Annemasse ensemble »
www.annemasse-ensemble.fr
contact@annemasse-ensemble.fr

Annemasse et sa mémoire

1970-2010 Une ville en mouvement

1980/1990 (suite)

Robert Borrel et ses équipes poursuivent leur politique de développement de la Ville. Entre 1980 et 1990, les projets mis en œuvre sont aussi nombreux que variés.

Notons côté sport les deux gymnases - celui des Glières en collaboration avec le SIVM et le vote en 1989 du projet de gymnase Robert Sallaz, l'aménagement des terrains de sports de l'Avenue Charles de Gaulle et la création du terrain Jeantet.

La Ville achète dès 1983 les terrains Parents à Romagny (19 000 m²), lieu de construction de la future école. La même vision anticipatrice

conduit notamment à l'achat des terrains de l'EDF rue du Chablais ; ce qui permet d'ouvrir le dossier Chablais Parc.

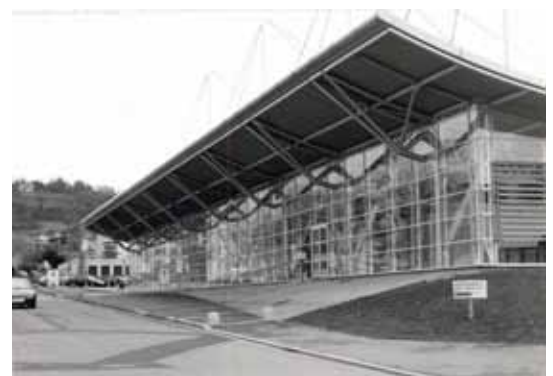
Il en est de même pour l'étude d'aménagement du quartier de la gare, le rachat et la démolition de toute la pointe de la rue de la zone, du quartier derrière l'Hôtel de Ville ou bien encore celui de l'Îlot Moret.

La place Jean-Jacques Rousseau (aujourd'hui le rendez-vous de « Jazz en ville » chaque été) est créée, des études sont lancées pour la mise en œuvre (effective en 1985) du Complexe Martin Luther King (MLK), et le boulevard Émile Zola (colonne vertébrale du projet de Zac Sud-Ouest et de l'étoile Annemasse Gare). La

gare ferroviaire est rénovée et il est procédé à l'extension du groupe scolaire Jean Mermoz.

C'est à cette époque qu'est créé le restaurant pour personnes âgées, que l'Escalier (lieu d'accueil pour les sans abris) est rénovée et qu'une rénovation complète des restaurants scolaires est engagée.

Le souci de préservation de notre patrimoine dans une orientation développement durable est déjà présent ; en témoigne notamment la création des jardins d'iris en bord d'Arve, la restauration de la ferme Challut et bien sûr l'installation de pompes à chaleur pour les serres municipales.



« Réussir Annemasse »

Associations, subventions, communication : même combat
Nous voulons plus de transparence !

Nous revenons sur le sujet d'une gestion optimale des deniers de la Ville.

Oui, nous ne pouvons pas tolérer que certaines associations reçoivent des subventions « de circonstance » pour de ne pas dire « électoralistes ». Par exemple, que penser du versement de 6 000 euros pour la création d'un 2nd club de foot de quartier à Annemasse, justifié par la promesse électorale du « **bien vivre ensemble** » ? Or ce club accuse aujourd'hui un déficit de 35 000 euros ce qui pose la délicate question de sa couverture. N'aurait-il pas été plus judicieux de rassembler les équipes (« **ensemble** ») au sein du club historique qu'est l'USA ? D'autant plus qu'à la même époque, l'USA luttait pour obtenir une subvention exceptionnelle pour organiser un événement à la hauteur de son centenaire et qu'il obtint une somme très insuffisante pour un tel projet. Ce fut naturellement un flop, malgré les efforts remarquables des bénévoles et le soutien financier du privé.

Plus de clarté, plus de transparence, plus de débats, dans le subventionnement du tissu associatif, c'est bien ce que nous réclamons au travers d'un « audit » qui a déjà fait couler beaucoup d'encre.

Que chaque association se rassure ! Malgré les attaques démagogiques lancées par la majorité contre les positions prises par notre groupe lors des votes de certaines subventions, nous serons toujours à vos côtés ! Vous êtes le ciment de notre démocratie. Nous mesurons pleinement la pertinence de vos actions nécessaires, souvent indispensables et rendues possibles par le dévouement de vos bénévoles.

Or la municipalité a lancé en septembre une campagne d'affichage qui présente à ses administrés « Annemasse - 243 associations à votre service », opération menée au frais du contribuable sans aucune concertation avec les dites associations.

On peut s'interroger sur l'objectif d'une telle campagne. S'arroger le travail des bénévoles ? Museler les associations en leur rappelant qu'elles n'existent que grâce aux subventions qu'elle veut bien leur accorder ? Campagne de communication utile ou électorale alors qu'au même moment l'opposition demande des comptes sur les associations ? Telle est la question !

La majorité est d'ailleurs coutumière des « coups de Com » à des fins politiques sans trop se soucier des dérives financières. Les dépenses pour la communication sur les travaux de la piscine en sont un exemple parmi d'autres. (Voir article ci-contre)

Mieux utiliser les deniers de la Ville pour accélérer les investissements programmés, tel devrait être l'objectif constant. Les faits nous donnent malheureusement raison. Le budget de la Ville ne peut pas couvrir des investissements majeurs qui sont retardés : terminer les 3 places, réaménager nos entrées de ville, réhabiliter entièrement la MJC Centre devenue un gouffre à travaux, rénover le restaurant scolaire.... C'est une question de volonté politique. **Derrière l'esbroufe de « l'affiche » municipale, la réalité est plus chaotique.**

« Pour Annemasse »

La propagande politique sous couvert de communication.
(Suite de l'article ci-contre).

Au conseil municipal du 12 juillet, une question a été posée au maire sur une dépense importante : « .. la décision 11.253, le choix de l'agence pour créer et accompagner la communication du centre nautique pour une somme de l'ordre de 38 000 €, je voulais simplement savoir si cette somme était déjà comprise dans le budget de travaux voté il y a 15 jours ou si c'est au contraire une dépense supplémentaire ? »

Monsieur le maire : « D'abord, c'est 83 000 €. Il ne s'agit pas d'une dépense supplémentaire, c'est à l'intérieur du dossier global et ça fait partie du travail que l'on fait avec Annemasse-Agglo. En fait, la maîtrise d'ouvrage est totalement pour la Ville, mais nous travaillons en lien constant avec l'agglo et il y a le financement que vous connaissez entre ville et agglo. Ça fait partie de l'accord de financement que nous avons voté, c'est à l'intérieur. On met d'ailleurs en général toujours, les frais de communication liés à un projet spécifique à l'intérieur de la globalité des travaux. Là, à l'intérieur des 20 millions TTC. »

(Extrait du procès-verbal de la séance du 12 juillet 2011 du conseil municipal d'Annemasse).

83 000,00 € pour « communiquer », sur la piscine. Inutile gaspillage. Tout gaspillage d'argent public est sinon un crime, du moins une tâche. Une salissure sur la démocratie.

Mais à qui profite le crime ?

Comme le maire et son équipe ne sont pas des imbéciles, qu'il est possible d'emblée d'éliminer l'inadvertance, l'erreur, la surcharge de travail, que sais-je, la pulsion communicante, l'altruisme, l'esprit républicain, reste à mieux analyser cette dépense.

Le crime profite au maire et à son équipe tout simplement parce qu'ils ne communiquent en réalité pas sur la piscine, qui n'en a nul besoin, mais sur eux, et sur eux seuls.

En ont-ils le droit ? Oui parce qu'ils peuvent en effet communiquer en apparence sur n'importe quel thème. Ils ne pourraient évidemment pas se payer une tranche de publicité dans la presse, car on crierait au scandale.

Mais dans la perspective d'un véritable détournement pouvoir, il y a bien scandale en l'espèce puisque ce budget inutile va mécaniquement n'avoir comme seul intérêt que la promotion du maire et de son équipe. Ce qui est en réalité visé dans cette affaire, même si pour les besoins de cette mauvaise cause on met en prime en avant l'agglo-mération. 83 000,00 € pour dire à quel point le maire est génial.

Il devrait y avoir une limite au gaspillage et à la propagande.

ANNEMASSE

BONJOUR

DÉCEMBRE 2011

L'HIVER

**Festival des arts
de la rue**

Bestiaire ou l'Arche de Noël

Du 17 au 23

Marché de Noël

& rues commerçantes animées

Du 9 au 24

Jeux géants

Du 9 au 23

Bal des enfants

Mercredi 14



ANNEMASSE
à vivre ensemble

